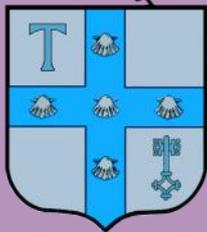


COMMUNE DE PERON



LE PETIT

PÉRONNAIS

N° 78

Janvier-Février-Mars 2016



# Le Carnet communal



## Mariages

- Louise HOUEDJISSIN et Adrien ROY, le 28 novembre 2015

## Naissances

- Ulysse VOIRIN, né le 5 décembre 2015
- Léo PERRIER-DAVID, né le 8 décembre 2015
- SaintLouis SIMERAY, né le 29 décembre 2015
- Xavier HODENIUS, né le 2 janvier 2016
- Mila PECUNE, née 15 janvier 2016
- Côme NOVELLO SAVIOZ, né le 2 février 2016



## Décès

- Marie PERRIERE, le 10 septembre 2015
- Jean-Pierre CANTIN, le 13 décembre 2015
- Marco RAIMONDI, le 25 janvier 2016
- Roger LANDECY, le 31 janvier 2016

## EMPLOI JEUNE

La Mairie de Péron recherche un emploi jeune du 6 juillet au 5 août 2016 inclus, pour réaliser divers travaux d'entretien.

Les jeunes gens (filles ou garçons) de 18 ans minimum intéressés pour travailler cet été de 6h à 13h peuvent adresser une demande écrite à la Mairie de Péron avant le 1<sup>er</sup> avril. Permis B nécessaire.

Accueil Mairie : 04 50 56 31 08

## Prolongation de la durée de validité de la carte nationale d'identité

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2014, les cartes nationales d'identités sont valables 15 ans pour les personnes majeures. Les cartes délivrées entre le 2 janvier 2004 et le 31 décembre 2013 sont automatiquement valides 15 ans sans démarche de la part des administrés.

Les cartes d'identités délivrées aux personnes mineures conservent une durée de validité de 10 ans. Plus d'informations sur le site [www.interieur.gouv.fr](http://www.interieur.gouv.fr)

## RECENSEMENT MILITAIRE

Les jeunes gens (filles ou garçons) de nationalité française sont priés de se présenter en Mairie munis de leur carte d'identité et du livret de famille de leur parents, dès qu'ils atteignent l'âge de 16 ans, soit : pour ceux nés en janvier, février, mars 2000, venir avant le 30 avril 2016.

Pour toutes questions relatives au service national, vous pouvez contacter le Centre du Service National :

- Par téléphone au 04.37.27.25.07 du lundi au jeudi de 8h30 à 12h00 et de 13h à 16h30 ainsi que le vendredi de 8h30 à 12h00,
- Par internet sur [www.defense.gouv.fr](http://www.defense.gouv.fr)

Chères Péronnaises et chers Péronnais,

Avant de nous recentrer sur notre commune pour faire, comme d'habitude, un bilan de l'année écoulée et parler des perspectives 2016, force est de revenir sur les dramatiques évènements qui ont frappé notre pays. Et force est de constater que l'histoire bégaye et se répète tragiquement. L'année passée, à la même époque, nous étions encore sous le coup des attentats de Charlie et de l'Hyper casher.

Cette fin d'automne la même haine aveugle et fanatique a de nouveau ensanglanté Paris en fauchant plus de 130 personnes.

L'année 2015 aura aussi été marquée par 2 élections :

- en mars les élections départementales où, les cantons ont été modifiés : 43 cantons dans l'Ain sous l'ancienne mandature, 23 aujourd'hui. Je félicite donc nos nouveaux représentants, Mme Bénier Muriel et M. Brulhart Michel ;
- en décembre les élections régionales avec là aussi le retour de la droite dans une très grande région qui regroupe désormais Rhône-Alpes et l'Auvergne.

Une remarque toutefois sur ces élections : même si c'est le plus faible des communes du sud, le résultat du Front National est encore trop élevé à mon goût.

Cérémonie des vœux oblige, je vous présente en mon nom et au nom du Conseil Municipal des vœux très sincères pour que 2016 vous apporte tout le bonheur possible pour vous, vos familles et vos amis.

Alors que fut 2015 ?

Nous allons tout d'abord parler de ce qui avait été annoncé et qui n'a pas été encore réalisé ou de certains dysfonctionnements non résolus :

- C'est le cas pour l'éclairage public : certaines rues restent éclairées toute la journée, d'autres éteintes toute la nuit, parfois ce sont les mêmes. C'est pourquoi, dans le cadre du budget 2016, nous allons proposer d'harmoniser les modes de gestion des éclairages. Pour mémoire le coût de la consommation électrique pour nos 551 candélabres s'élève à 36 600 €.
- La Perception est toujours aussi mauvaise élève avec un paiement des factures dépassant en moyenne les 2 mois et demi mais avec une certaine honnêteté dans son dysfonctionnement (encaissements et règlements). Je vais envoyer un courrier alertant M. le Sous-Préfet de ces carences.
- Les points verts pour la collecte du tri sélectif sont toujours aussi remplis à l'intérieur, le problème c'est qu'ils le sont presque tout autant à l'extérieur. Ce n'est pas anodin pour notre collectivité puisqu'à Péron, c'est 12 tonnes de dépôts sauvages. Imaginez le coût pour l'ensemble des communes gessiennes.
- Le marché hebdomadaire, qui pour l'instant n'existe quasiment plus et pour lequel nous n'arrivons pas à trouver de commerçants.
- En ce qui concerne les travaux, le dernier chemin à réaliser dans le cadre du remembrement est encore en attente. Je remercie d'ailleurs le Conseil Départemental qui a accepté de nous le subventionner et, pour preuve de la confiance qu'il a en nous, a déjà versé cette somme d'environ 20 000 €.
- Nous n'avons pas bouclé également l'appel d'offre pour désigner un Maître d'œuvre pour l'étude des travaux de voirie que nous souhaitons réaliser dans ce mandat. Ce sera chose faite également en ce début d'année.
- Gros point noir : la rénovation de l'ancienne Mairie-Ecole.
- Enfin, mais là ce n'était ni prévu, ni annoncé mais après la visite de la commission de sécurité du 7 juillet, en présence de M. le Sous-Préfet, j'ai décidé de fermer le chalet de la Poutouille puisque la commission émettait un avis défavorable. Nous bénéficions depuis mardi, d'un avis favorable sous réserve que quelques travaux soient exécutés dont la pose d'un paratonnerre.

Parlons toutefois de ce qui a bien marché :

- Au niveau intercommunal nous avons mis en place une Police Pluri-communale avec les communes de Collonges et Farges qui voit nos deux policiers, Mathieu et Dave, patrouiller toute la semaine dans nos communes. C'est, excusez-moi l'expression, un mal nécessaire puisqu'en tant qu'élus, même si l'on nous rappelle régulièrement que nous sommes officier de Police Judiciaire, nous n'avons pas réellement les moyens de gérer le nombre croissant d'incivilités. Le seul regret sur ce sujet est d'ordre financier. Le retour des amendes ne se fait directement que pour les communes de plus de dix mille habitants.
- Toujours au niveau intercommunal, avec les communes allant de Léaz à Thoiry sans oublier Chézery nous avons mis en place un principe de mutualisation, à la carte, en signant une convention de groupement de commande concernant aussi bien la restauration scolaire que l'achat de produits d'hygiène, de fournitures administrative ou la réalisation de travaux de voirie etc.
- Puisque nous en sommes au niveau intercommunal, parlons également de la CCPG, sans être tout à fait certain que là, tout marche bien.

Le grand chantier 2015 a été l'accouchement d'un Projet de Territoire devant nous guider dans les années futures. A ce sujet, je vais recevoir prochainement M. SOURIOUX qui gère l'Institut Thérapeutique Educatif et Pédagogique, Le Château de Varey à Saint-Jean-le-Vieux et qui devrait créer à Péron un établissement de ce type permettant, enfin, d'accueillir des enfants du Pays de Gex.

- Le contrat Corridor Mandement – Pays de Gex qui n'a rien à voir avec l'étude sur les continuités écologiques. Pour ce contrat c'est près de 9 millions qui seront investis ces prochaines années dans le sud gessien pour la sauvegarde de la biodiversité.

L'ouvrage emblématique de ce dossier : un écopont qui devrait se situer sur notre commune, en bas de la Dima. C'est un pont végétalisé qui enjambe la 2 x 2 voies, réservées uniquement, et j'insiste sur le mot uniquement, au passage de la faune sauvage, pas de la faune à 2 pattes ou à 2 ou 4 roues. Ces travaux, pilotés par le Conseil Départemental, d'un coût estimé à environ 2 500 000 € devraient débiter cette année et être financés en très grande partie, environ 80 %, par des fonds européens.

La Direction Départementales des Territoires nous ayant abandonné dans l'assistance pour l'étude des dossiers d'urbanisme, la CCPG, a repris le flambeau pour, quand même, la modique somme de 17 000 € pour notre commune.

La CCPG a aussi revue sa copie pour la facturation de l'enlèvement des ordures ménagères qui devrait être plus favorable aux trieurs les plus vertueux.

Enfin la CCPG a renouvelé les réseaux sur le chemin de Brandou ce qui nous a permis, en parallèle, de reprendre une première partie de la conduite d'alimentation de la fontaine.

- Plus directement pour Péron, nous avons en 2015 terminés les travaux de la traversée de Feigères, de l'entrée du bourg côté Saint Jean au petit pont sur le ruisseau de Chanvière côté Péron, avec la mise en place de containers semi-enterrés pour la collecte des ordures ménagères et le tri sélectif.

Toujours pour la voirie, nous avons terminé le trottoir allant du carrefour de la route des jeunes à l'école et réalisé l'aménagement de la placette de Logras. Et nous avons fait valoir nos droits auprès de la CCPG pour préempter le garage de M. et Mme Grobon actuellement en vente.

Nous avons rénové des candélabres, sablage et peinture, de la rue de la Vie de l'Etraz et commencé à rénover, par sablage également, des fontaines du village.

- Nous avons continué à travailler sur les Temps d'Activité Périscolaire, les TAP, qui deviennent d'ailleurs les NAP, Nouvelles Activités Périscolaires, en regroupant sur 2 jours ces activités. Vu l'excellent travail réalisé par notre directeur, Maxime et la non moins excellente participation de parents bénévoles qui sont 14 à venir, soit pour encadrer des activités, soit pour proposer et réaliser ces activités, les coûts sont nettement moins importants que les prévisions, 7 000 € pour l'année scolaire 2014-2015.

Pour préparer l'avenir, nous avons également réalisés bon nombre d'études :

- Sur le ruisseau qui traverse Péron, allant de travaux relativement simples et peu onéreux pour répondre aux enjeux d'une crue décennale ou trentennale, à des travaux nettement plus conséquent et donc nettement plus onéreux pour correspondre à une crue centennale.
- Etude sur l'aménagement et la mise en valeur du cimetière pour, comme je vous le disais l'année passée, redonner un peu de vie à ce lieu.
- Le plan d'implantation sur toute la commune, des containers semi-enterrés a été finalisé par la commission voirie et validé par la CCPG, pour arriver à une couverture complète de la commune à la fin de ce mandat.
- Nous avons travaillé sur la zone du Grand Pré, entre l'ancienne mairie et la salle Champ-Fontaine, et préparé une Orientation d'Aménagement qui devra être liée au futur Plan Local d'Urbanisme Intercommunal. Je m'étais engagé auprès des riverains à les consulter avant d'aller plus loin dans ce dossier. Cet engagement n'est pas remis en cause mais ces rencontres ne se feront que lorsque nous serons plus avancés dans cette révision du PLUI.

Le but des études étant de les voir se réaliser je proposerai au Conseil Municipal lors du vote du budget et bien entendu si c'est réalisable financièrement de :

- Aménager le cimetière si possible en 1 seule tranche. Si ce projet est retenu, nous organiserons une réunion publique de présentation après le vote du budget.
- Poursuivre le déploiement des containers semi enterrés pour les ordures ménagères et le tri sélectif à Greny, au terrain de foot à Logras et à l'aire de retournement toujours à Logras.
- Au niveau de la voirie, réaménager la rue de la Pierre à Niton et du chemin de Ravière à Feigères après que, par le biais du syndicat d'électricité, nous ayons procédé à l'enfouissement des réseaux secs et le renouvellement de l'éclairage public.
- Pour les bâtiments, voir enfin le début des travaux de rénovation de l'ancienne mairie-école.
- Enfin un gros dossier va nous occuper cette année et les suivantes : l'extension de l'école.

C'était prévu dans notre profession de foi lors des élections, mais il faut accélérer le mouvement puisque nous avons eu la bonne surprise de voir la création d'un nouveau poste. Avec cette création nous n'avons plus de latitude pour l'avenir puisque les 12 classes actuelles sont occupées. Cette fin d'année nous avons donc mis en place un comité de pilotage composé d'élus, d'instituteurs, de parents d'élèves et d'employés communaux travaillant à l'école, le tout sous la houlette du bureau Novade, pour définir le plus finement possible, nos besoins pour les 12 années à venir, et pour organiser un concours d'architectes qui semble inévitable.

Suite aux premières réunions nous nous orientons vers la création d'une école maternelle, dissociée de l'école actuelle, dans le verger. L'école actuelle ne serait plus qu'une école primaire avec la possibilité d'avoir 14 classes. La nouvelle école serait complètement dédiée à une maternelle de 6 classes. Enfin, toujours dans cette futur extension, nous souhaitons créer un restaurant scolaire. Nous sommes en discussion avec son nouveau directeur, M. Bommé, pour essayer de diminuer le nombre d'enfants fréquentant son établissement puisque celui-ci est quasiment complet avec 594 élèves à la rentrée. Il faut rappeler qu'aujourd'hui, plus de la moitié des 294 élèves de l'école fréquentent régulièrement la cantine.

- Nous allons mettre en place un plan de désherbage et de gestion différencié des espaces verts sur la commune puisque l'utilisation des produits phytosanitaires est dorénavant strictement encadrée. Pour ce faire, nous avons retenu un bureau d'étude

et l'agence de l'eau Rhône-Méditerranée-Corse nous subventionne à 80 %.

- En accord avec Franck Guillon, gérant de l'auberge communale, nous souhaitons modifier le principe de la gestion de cet établissement en passant d'une Délégation de Service Publique à un bail commercial.
- Enfin, dans le printemps, nous allons inaugurer le nouvel Intermarché, puisque les travaux avancent rapidement. Nous ne sommes pas arrivés à décider une banque de s'implanter à Péron. De ce fait, nous aurons bien un distributeur de billets mais dans le magasin.

En ce qui concerne la pharmacie, en travaillant sur le sujet nous avons appris qu'actuellement en France, il ne pouvait plus y avoir de créations de pharmacies.

- A ce sujet, notre recensement quinquennal a débuté jeudi passé et s'achèvera le samedi 20 février. Je vous rappelle enfin, et c'est une nouveauté, que vous pouvez répondre en ligne à ce recensement.

Pour revenir et terminer sur Intermarché, ce ne sera pas Gamm Vert, qui va reprendre l'ancien magasin mais l'on semble se diriger sur un « Max Aventure », parc de jeux pour enfant qui a déjà 7 autres parcs basés principalement dans le Sud-Est.

Enfin, nous allons reprendre complètement les archives communales, c'est d'ailleurs en cours puisque budgétisé l'année passée.

Parlons maintenant finance, pour vous dire tout de suite que je proposerai aux conseillers municipaux, lors du vote du budget de ne pas augmenter les taux d'impositions. Même si comme je vous le disais plus tôt les dotations sont en baisses, de 47 000 € cette année, avec une amplification allant jusqu'à 127 000 € en 2017. Cette année encore nous arriverons à compenser ces baisses avec la CFG (Contribution Financière Genevoise) qui est en augmentation de près de 70 000 € pour culminer maintenant à 846 123.25 € pour être très précis avec une cinquantaine de frontaliers de plus.

Nous avons également été bien soutenus dans le cadre de nos demandes de subventions puisque nous avons obtenus :

- ⇒ 199 000 € pour le nouveau centre de loisirs – 88 000 par le département – 50 000 par l'état dans le cadre des dotations pour les territoires ruraux – 61 000 par la Caisse d'Allocation Familiale.
- ⇒ 39 900 € par l'agence de l'eau Rhône-Méditerranée-Corse avec 25 500 pour les études et les travaux sur le ruisseau Le Péron et 14 400 pour le plan de désherbage.
- ⇒ 20 000 € pour le dernier chemin de l'aménagement foncier, comme je vous le disais un peu plus tôt.

Enfin, nous avons eu la joie et la surprise de recevoir cette fin d'année un courrier nous annonçant le versement d'une subvention de 73 000 € dans le cadre des efforts de construction par rapport au nombre de permis de construire déposé en 2014.

Avant de conclure je voulais remercier :

- Les membres du Conseil Municipal, plus particulièrement Jeanne Quinio qui vient de nous rejoindre depuis ce début d'année en remplacement de Sébastien Prieur démissionnaire.
- J'adresserai un remerciement plus spécifique pour mes adjoints : j'ai l'habitude de beaucoup déléguer et ils répondent toujours présents.
- Les employés municipaux pour lesquels nous essayons de mieux structurer les services pour permettre de travailler avec plus d'autonomie. C'est pourquoi M. DAVID a été nommé responsable des services techniques. Mme Zamora Nathalia, responsable de la restauration scolaire. Mme Le Saux Sandra, responsable de l'entretien et de l'hygiène des bâtiments. Une attention toute particulière pour Isabelle, notre grande argentièrre, qui a obtenu son grade de rédacteur, le graal des secrétaires de mairie de moins de 3 500 habitants.
- Remercier toutes les personnes qui œuvrent à l'intérieur des associations surtout à une époque où l'égoïsme devient malheureusement la norme.
- Remercier toutes les personnes qui ont accepté des engagements officiels, pompiers, membres du CCAS, de la commission communale des impôts foncier, de la révision des listes électorales.
- Mais aussi toutes celles et tous ceux qui travaillent quotidiennement ou au fil de l'eau au mieux vivre dans notre commune pour les mêmes raisons que cité précédemment.

Avec comme exemple cette année le trop peu de personne qui participe à la journée de nettoyage de printemps.

Alors, profitant de cette tribune, vous êtes toutes et tous les bienvenus le samedi 19 mars pour une matinée de nettoyage des chemins et bords des cours d'eau ou tous autres lieux qui le méritent, malheureusement ils ne manquent pas et que vous voudrez bien nous signaler.

Pour terminer, je voulais saluer une personne qui fait face à la maladie, Jean-Paul Roux, Directeur des services de la communauté de communes. Je lui souhaite un rapide rétablissement et aurait plaisir à le retrouver au plus vite dans ses fonctions si on lui laisse les reprendre.

Je vous renouvelle mes vœux les plus sincères et les plus amicaux pour cette nouvelle année.

ARMAND Christian

# Synthèse des comptes rendus du Conseil Municipal

**NOVEMBRE 2015**

**Excusés :** Mrs. GIROD Claude, PRIEUR Sébastien (pouvoir à M. PERAY Pierre-Alain), PIBERNE Olivier (pouvoir à Mme BLANC Dominique),

**Absent :** M. DAVIS Andrew.

## DELIBERATIONS APPROUVEES A L'UNANIMITE

### Budget Primitif-Décision Modificative N°4

Certains crédits prévus au budget 2015 s'avèrent insuffisants et il est proposé les modifications budgétaires correspondantes sur l'exercice comptable 2015 : fonctionnement 74 897 €, investissement 111 210 €.

### CCPG – Convention d'adhésion au service communautaire en charge de l'application du droit des sols (ADS)

La commune de Péron adhère au service communautaire pour l'instruction des autorisations d'urbanisme. Une convention est approuvée pour une durée de 3 ans à partir du 1<sup>er</sup> Janvier 2016.

### CCPG – Système national d'enregistrement partage de gestion de la demande de logement social suite à la loi ALUR

Dans le cadre de la Loi pour l'accès au logement et à un urbanisme rénové (ALUR) du 24 mars 2014, la mise en place d'un dossier unique de demande de logement social sera instituée à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2016. Le dossier unique permet aux demandeurs de ne déposer plus qu'un seul dossier, enregistré et numérisé dans le Système National d'Enregistrement (SNE). Ce dossier est valable pour tous les bailleurs et communes demandés. La commune devient centre enregistreur par le biais du système national d'enregistrement (SNE).

### Cession gratuite de terrain VUAILLAT – lotissement « LES BOUTONS D'OR »

Dans le cadre du lotissement « Les Boutons d'Or » réalisé par Madame Josiane VUAILLAT, la commune accepte l'acquisition pour un euro symbolique des parcelles C2179p et C2184p d'une surface de 868 m<sup>2</sup>, la parcelle C2182 d'une surface de 4 m<sup>2</sup> et la parcelle C2180 d'une surface de 160 m<sup>2</sup>.

### Participation pour la protection sociale complémentaire prévoyance dans le cadre d'une procédure de labellisation

Selon la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983, les collectivités territoriales peuvent contribuer au financement des garanties de protection sociale complémentaire pour leurs agents. Dans le domaine de la prévoyance, et après avoir recueilli l'avis du Comité Technique, la collectivité souhaite participer à ce financement.

Dans un but d'intérêt social, la collectivité souhaite moduler sa participation, en prenant en compte le revenu des agents, leur situation familiale. Le montant mensuel de la participation est fixé comme suit :

- Agents dont l'indice brut est inférieur à 345 : participation de l'employeur de 15 €
- Agents dont l'indice brut est inférieur ou égal à 400 : participation de l'employeur de 10 €
- Agents dont l'indice brut est supérieur à 400 : participation de l'employeur de 5 €

### Mise en œuvre du règlement intérieur de santé et sécurité au travail

Pour être conforme à la législation en matière de santé et de sécurité, il convient de mettre en œuvre le règlement intérieur. Ce dernier a été élaboré par les services de prévention du Centre de Gestion et des services de la Mairie, après avis des agents. Il sera tenu à la disposition du personnel, les registres seront situés dans chaque bâtiment de la commune.

## POINTS DIVERS

### ECOLE

Une nouvelle classe est créée à compter du 02/11/2015 ce qui porte le nombre de classe de 11 à 12. Il devient urgent d'engager les démarches pour construire une nouvelle école et un réfectoire, ceux de l'école de la Fontaine étant saturés.

Le Conseil d'Ecole a accepté de modifier les horaires du matin : 8h25 - 11h25 pour permettre aux enfants d'accéder à la cantine du collège plus rapidement.

### COLLEGE

Compte-rendu de la réunion cantine du 13/10/2015 : Monsieur le Principal du collège demande qu'à partir de la rentrée scolaire 2016 trois classes du primaire seulement prennent leurs repas au collège, contre quatre actuellement : suppression de la classe de CE1.

Compte-rendu du Conseil d'Administration du 05/11/2015. Denise Hugon est élue à la commission du restaurant.

Le collège souhaiterait la participation du SIVOS pour l'achat du matériel informatique et du matériel médical pour environ 1500 €. Une réflexion est en cours avec le Conseil Départemental pour changer la chaudière bois. La commission Agenda 21, reste en place avec les membres élus lors la dernière rentrée scolaire.

### VOIRIE – ORDURES MENAGERES

Compte-rendu de la commission du 12/10/2015. Point sur le projet d'aménagement du rond-point du Martinet présenté par M. Gigi. Les travaux de construction des chalets miniatures avec les agents des services techniques sont prévus en 2016.

Point sur les projets en cours : travaux du marché à bon de commande (Eiffage), validation du projet d'enfouissement des réseaux secs et éclairage publique (Favre, Salendre, mise en concurrence pour l'étude du plan de désherbage.

Travaux chemin de Brandou : renouvellement du réseau de fontaine du Brandou. Enrobés en cours.

Marché à Bon de Commande : Caniveaux grilles sur la Vie de l'Etraz et les Châtelains, reprise d'épaulement route de Pougny, reprise d'affaissements divers route de Lyon, réfection du carrefour au chemin d'accès à la compostière et prolongement du trottoir le long de la route de Péron entre le gymnase et l'école.

Présentation et choix pour le projet d'aménagement du carrefour RD 984 – route des Jeunes.

Vote sur les 2 propositions d'aménagement présentées. La majorité se prononce en faveur du projet présentant les chalets l'un derrière l'autre.

### BUDGET

En caisse le 02 novembre 2015 : 269 429.04 €

## Subventions et Dotations :

Futur Centre de Loisirs : 88 200 € par la Dotation Territoriale du Département et 50 000 € par la Dotation pour les Equipements des Territoires Ruraux.

Aménagement Foncier : 17 102.87 € HT pour le chemin restant à réaliser.

Demande de participation de l'Institution Jeanne d'Arc pour une participation de la commune pour la scolarisation des enfants de Péron à cette institution. Refus à l'unanimité du Conseil Municipal. La commune ne financera que les élèves du Lycée Technique.

## CONTENTIEUX

Copropriété les Fleurs du Jura/Mairie : l'audience a été fixée au 1<sup>er</sup> décembre 2015.

## COMMISSIONS INTERCOMMUNALES

### CCPG

Conseil Communautaire du 20/10/2015 : les études sur le Sud Gessien seront réalisées dans ce mandat dans le cadre du « Projet de Territoire », l'Institut Médico Educatif se fera bien à Péron à côté du collège.

Commission patrimoine : Déchetterie de Péron - la réhabilitation du site s'élèverait à 1 227 900 € HT. La deuxième solution proposée serait de la démolir en totalité et de la reconstruire pour 1 373 450 € HT.

Commission eau et assainissement du 28/10/2015 : Plusieurs attributions de marchés de travaux, service, conventions et avenants divers. Etude schéma directeur d'eau potable Sud/Centre Gessien. Le diagnostic et les propositions de travaux sont présentés : (25 à 29 Millions d'euros). Le réservoir pilote permettant le transfert des eaux de Pougny vers le Centre du Pays de Gex sera situé sur Péron et supposera par conséquent l'extension du réservoir existant, volume estimé à 1 000 m<sup>3</sup>.

### SIVOS

Compte-rendu de la réunion du Comité Syndicale du 08/11/2015.

### SIEA

Compte-rendu de la réunion du 15/10/2015 pour la Commission Géographique d'Echange : Présentation de Mr Willy MICOUD nouveau responsable du secteur à partir du 01 novembre 2015.

Le service énergie : Groupement achat gaz 396 communes desservies. 52652 usagés.

Groupement achat électricité. Tarif jaune + 36 kVA. 98 communes. Accord cadre de 4 ans. Appel d'offre : Direct Energie - EDF - Engie. Choix du fournisseur : EDF.

Éclairage public : 370 communes 84 000 points lumineux.

Réseau fibre optique : 21 600 abonnés aucune extension en 2015. Mise aux normes des armoires NRO pour accueillir de nouveaux fournisseurs (Orange).

### POLICE INTER-MUNICIPALE

Un policier est en activité depuis le 1<sup>er</sup> novembre, le 2<sup>ème</sup> prendra ses fonctions le 23 novembre.

## COMMISSIONS COMMUNALES

### URBANISME

Réunions des 29/09/2015, 13/10/2015 et 27/10/2015.

Déclarations Préalables :

- \* COLLET Guillaume – 32 Les Châtelains à PERON – Remplacement d'un abri de jardin suite aux inondations. Nouvel abri plus petit et du même aspect : madrier peint, considéré comme typologie locale pour les abris – Avis favorable
- \* GRANCHAMPS Maryline – 35 Chemin du Moléron FEIGERES – Création d'une terrasse et suppression d'un abri bois – Avis favorable
- \* DAO Minh Phung – 177 Route de Chanvière à FEIGERES – Installation d'une clôture en panneaux rigides occultant (h=1.60 m), une clôture simple torsion ainsi que des stores. L'article 11.4 du PLU impose que les clôtures soient composées « de haies vives d'essences locales et/ou d'un système à claire-voie » – Avis défavorable
- \* TEYRE Mickaël – 408 Chemin du Crêt à LOGRAS – Remplacement couverture habitation, ancien garage, par des tôles imitation tuiles, réalisation de crépi. Création d'une baie vitrée. Non-respect de l'article 11.3.2 interdisant l'utilisation de tôle – Avis défavorable
- \* AVIER Laurent – 245 Pré Munny à PERON – Fermeture du couvert existant sur 3 côtés par des murs en ossature bois, installation d'une clôture grillagée (h=1.50 m) et de 2 portails – Avis favorable
- \* MEIGNIEN Yann – 17 Chemin de la Ravière FEIGÈRES – Construction d'un muret en bloc préfabriqué pour retenir la terre – Avis favorable
- \* ECORENOVE – St Foy les Lyon – 56 Chemin de la Chapelle FEIGÈRES – Installation de 23 m<sup>2</sup> de panneaux photovoltaïques chez AUER Peter – Avis favorable
- \* DOMAINE DES FONTAINES – Champs Rond PERON – Construction d'un abri pour chevaux de dimension 3.0 × 6.0 × 2.5 m. Implantation de l'abri non précisé, matériaux couverture toit non précisé – Avis défavorable
- \* BENNATO Sylvestre – Les Chaumondes PERON – Travaux d'exhaussement de sol (hauteur remblais 1 m) – Avis favorable
- \* MARQUES DE OLIVEIRA V. – Les Coteaux de Logras, Rue du Branlant LOGRAS – Installation d'un portail coulissant électrique en fer forgé vert (h=1.50 m) – Avis favorable

### Permis de Construire

- \* SCCV L'ECRIN Allamanno André – Sous la cours à PERON – Transfert de permis Villes et Villages Créations – Avis favorable
- \* VUAILLAT Marie-Christine – 414 Vie de l'Etraz PERON – Mise en conformité. Installation d'une clôture (h=1.2 m) et d'un abri de jardin (3.0 × 4.9 × 2.3 m) – Avis favorable
- \* SCI BOBOLI – Rue de Bruel à LOGRAS – Installation d'une clôture périphérique, création d'un mur de soutènement à l'entrée ainsi qu'un muret de séparation entre le parking visiteur et la 1<sup>ère</sup> maison, suppression de l'édicule pour container poubelle. La demande n'est pas conforme pour plusieurs raisons :

*Mention « Permis de construire valant division » dans la demande, ce qui n'est pas le cas (pas de plan de division ni de statuts de l'association syndicale fourni) ;*

L'aire de ramassage des poubelles est entourée par un muret de hauteur 1.20 m, ce qui est contraire à la hauteur réglementaire imposée par l'article 11.4 du PLU ;

Le muret de hauteur 0.6 m et surmonté d'un grillage de 1.0 m situé en limite de propriété doit avoir un retrait de 3.0 m par rapport à la limite (muret de séparation considéré comme une construction et pas comme une clôture) ;

L'article 13.1 du PLU exigeant que « le terrain d'assiette de la dite l'opération soit planté sur les aires de stationnement de surface. » n'est pas respecté.

Avis défavorable

- \* BSL Sarl Thoiry – Pré Millet, Rue du Paruthiol PERON – Construction de deux maisons – Avis favorable
- \* PRIMICERI Mickael – Rue du Cercle à LOGRAS – Transfert du permis de construire de HAURAY Arnaud – Avis favorable
- \* VEROT Bruno – Pré Munny PERON – Agrandissement du dépôt (+67 m<sup>2</sup>) et du logement existant, un logement avec deux chambres – Avis favorable

Compte-rendu de la réunion avec M. DIMCOVSKI. Visite sur place le 02/10/2015 avec Monsieur le Sous-Préfet, Monsieur le Maire, Françoise FERROLLET, Pierre DALLERY de la CCPG ainsi que la Gendarmerie. Des travaux de remblaiement ont été réalisés par Monsieur DIMCOVSKI, bien qu'interdit par le règlement de la zone et par un jugement du Tribunal Administratif, le tout rappelé à Monsieur DIMCOVSKI lors d'une récente réunion à la CCPG. Un procès-verbal et un arrêté d'arrêt des travaux immédiat ont été dressés par M. le Maire, afin de stopper les travaux.

## ASSOCIATIONS

Réunion du 07/11/2015 pour la préparation du calendrier des fêtes. Discussion pour les dates de la fête de printemps et du forum des associations. Demande d'une formation pour l'utilisation du défibrillateur à la Maison des Associations qui sera installé en 2016.

## COURRIER

Réponse de la SEMCODA pour l'entretien des espaces extérieures de l'ancienne école de Logras. La SEMCODA a retenu l'entreprise BARNIER pour intervenir deux fois par an.

---

## **DÉCEMBRE 2015**

---

**Excusés :** Mmes Bossy Virginie, Hugon Denise (pouvoir à Mme Blanc Dominique), M. Davis Andrew.

Monsieur le Maire informe l'assemblée de la démission de Monsieur Prieur Sébastien. A ce jour, aucun de ses deux successeurs potentiels, Mme Quinio Jeanne et M. Bouchemal Florian n'ont encore donné de réponse formelle étant précisé que, par rapport à l'ordre de présentation des candidats lors des Elections Municipales, la reprise du siège laissé libre par M. Prieur a été proposé en priorité à Mme Quinio.

Monsieur le Maire interrompt le Conseil Municipal pour laisser la parole à Monsieur Duval Jérémie, responsable du bureau d'étude « Les architectes du Paysage » pour une présentation du projet de

rénovation du cimetière. Si le projet est budgété pour 2016 une réunion publique de présentation sera organisée au printemps.

## DELIBERATIONS APPROUVEES A L'UNANIMITE

### **Correction du compte-rendu du Conseil Municipal du 5 novembre 2015**

Point COLLEGE – Une réflexion est en cours avec le Conseil Départemental pour éventuellement changer la chaudière bois.

### Construction de la maison des sociétés – lot 14 marche SETO plomberie chauffage sanitaire – remise gracieuse des pénalités

Au cours du chantier de construction de la maison des sociétés, des pénalités ont été retenues sur le marché attribué à l'entreprise SETO, aux motifs suivants : absences aux réunions et non avancement du chantier. Il précise que celles-ci ont été fixées à 400 €, correspondant à 8 réunions. Après la réception commune de tous les lots et à l'issue de l'année de parfait achèvement, il est décidé de la remise gracieuse de ces pénalités.

### Extension n°4 du complexe socio-éducatif champ fontaine – mission d'assistance à la maîtrise d'ouvrage – contrat avec la société NOVADE

Le groupe scolaire a atteint sa capacité maximale d'utilisation. Dans le but de définir au mieux le programme de constructions il y aurait lieu de s'attacher les services d'une assistance à Maîtrise d'ouvrage. La proposition de la Sté NOVADE pour un montant de 21 235 € HT (soit 25 482 € TTC) est retenue. Le choix de l'option concernant la consultation des autres prestataires, coordonnateur SPS contrôleur technique,... pour 3 230 € HT sera décidé ultérieurement sur avenant éventuel.

### Redevance pour l'occupation provisoire du domaine public pour les travaux sur les réseaux de transport et de distribution d'électricité et de gaz – GRDF et ERDF – fixation du montant

Les redevances pour l'occupation du domaine public par les chantiers provisoires de travaux sont fixées : à 0,35 € montant plafond).

### Etude sur la réalisation d'un plan de désherbage communal et sur l'établissement d'un guide de gestion et d'entretien différencié des espaces verts – attribution du marché d'étude

Après le rapport d'analyse, l'étude est attribuée à Envilys à Villeneuve-lès-Maguelone (34)

### Elimination des dépôts sauvages de déchets sur la voie publique infractions au code de l'environnement

Un nombre important de dépôts sauvages a été constaté sur la voie publique. Tant dans un souci de propreté et d'hygiène publique que de sécurité des usagers de la voie publique, la mise en place d'un tarif forfaitaire de 80 € est fixée pour l'enlèvement des dépôts sauvages.

### Recensement de la population INSEE 2016 - création d'emplois d'agents recenseurs

Cinq emplois de non titulaires sont créés. Agents recrutés : Mmes Audrey GINDRE, Sophie LEVRIER, Pamela RUGGER et MM. Jean-Paul LEANDRE, Laurent LEMAITRE

## POINTS DIVERS

### ECOLE

Le plan Vigipirate a été réactivé suite aux attentats de Paris et se traduit par une fermeture stricte pour toutes les personnes qui ne sont pas liées à l'enseignement. Un nouvel exercice d'évacuation a été réalisé le 1<sup>er</sup> décembre avec pour seule remarque le fait que la sirène s'entend difficilement depuis la cour. Le Plan Particulier de Mise en Sureté doit être réactivé avec un test avant la fin de l'année.

### COLLEGE

Lors du compte-rendu du Conseil d'Administration du 30/11/2015 le budget d'un montant de 245 138.15 € a été voté à la majorité (une voix contre). Les estimations pour la prochaine rentrée sont de 625 collégiens se qui se traduira par une création de classe en 6<sup>ème</sup>.

### VOIRIE – ORDURES MENAGERES

Compte-rendu du 09/11/2015 avec la préparation des illuminations de Noël. Une guirlande positionnée sur la mairie a été le seul investissement. Courrier de demande de mise en conformité des armoires d'éclairage public. Lancement du projet de dénomination de la placette de Logras. Validation du projet d'aménagement de conteneurs semi-enterrés sur Greny. Appel d'offres travaux et conventionnement avec la CCPG en cours.

Point sur les travaux chemin de Brandou : les travaux de l'entreprise SADE sont terminés.

### BUDGET

Ligne de trésorerie au 30 novembre : 423 818.04 €.

#### Subventions et Dotations

Dans le cadre de l'aide aux communes participant à l'effort de construction de logements, 73 080 € ont été attribués par l'Etat pour les Permis de Construire accordés au premier semestre 2015.

### NOUVELLE ECOLE

M. DESMARIS Christian représentera le Conseil Municipal pour la programmation de la nouvelle école.

### BATIMENTS COMMUNAUX – AUBERGE

Auberge Communale : présentation du bilan des 15 premiers mois lors de la réunion du 23/11/2015

### CONTENTIEUX

Compte-rendu de notre avocat après l'audience du Tribunal Administratif du 01/12/2015 dans le litige nous opposant à la Copropriété les Fleurs du Jura. Le rapport du Rapporteur Public est tout à fait favorable à la commune mais il faut attendre la décision officielle.

### POLICE PLURI-MUNICIPALE

Compte-rendu des réunions des 18/11/2015 et 25/11/2015 pour la mise en place de la Police Municipale sur notre commune.

Avant que la Police Pluri-Municipale ne puisse « intervenir » efficacement sur la commune il faut que nous soyons en conformité avec la législation en vigueur.

## COMMISSIONS INTERCOMMUNALES

### CCPG

Compte-rendu du Conseil Communautaire du 20/10/2015. Le Débat d'Orientation Budgétaire a eu lieu et le budget devrait être voté sans augmentation des impôts. Nous semblons nous diriger vers une augmentation de 20% si la baisse de la Dotation Globale de Fonctionnement est toujours d'actualité et si les projets ne sont pas revus à la baisse. Présentation des avantages et inconvénients entre la Délégation de Service Publique et la Régie pour la gestion de l'eau et de l'assainissement.

Commission Patrimoine du 18/11/2015 : point sur l'accessibilité aux bâtiments recevant du public. Etudes de la construction de la nouvelle crèche de Gex. Aménagement de la maison de l'urbanisme à Gex.

Commission Eau et Assainissement du 28/10/2015 :

- Présentation de l'étude sur le mode de gestion des services d'eau potable et d'assainissement. Le choix devra être fait entre une régie ou une DSP.
- Augmentation du tarif de l'eau de 2.9 % passant de 3.79 € contre 3.68 € en 2015, suivant les recommandations de l'étude prospective et l'impact de l'évolution des coûts du traitement en Suisse.
- Convention relative aux raccordements transfrontaliers d'eaux usées sur le réseau primaire Genevois. Le Vice-président fait un rappel de la phase de négociation avec la Direction Générale de l'Eau de l'État de Genève et soumet le projet de convention visant à retenir un tarif de 1.40 CHF le m<sup>3</sup> en 2015 qui évoluerait à 1.51 CHF. Cet accord serait conclu pour une période s'entendant jusqu'au 31 Décembre 2039.

Commission valorisation des déchets du 24/11/2015 : Modification du règlement de facturation de la redevance incitative. Suppression du seuil. Simplification de la facture et révision des termes. Badge déchèterie.

		Tarifs actuels	Tarifs 2016	Variation
Ménages en bac	Abonnement 140 L	153 €	131 €	- 14 %
	Abonnement 240 L	202 €	175 €	- 13 %
	Abonnement 340 L	236 €	205 €	- 13 %
	Abonnement 770 L 1 logement	358 €	314 €	- 12 %
	Abonnement 770 L 9 logements	1038 €	874 €	- 16 %
Ménages en CSE	Abonnement annuel	115 €	101 €	- 12 %
Consommation	35 L	0,65 €	0,90 €	+ 39 %
Tarifs à la levée de bacs	140 L	2,59 €	3,61 €	+ 39 %
ou à la présentation de sacs	240 L	4,44 €	6,19 €	+ 39 %
	340 L	6,29 €	8,77 €	+ 39 %
	770 L	14,25 €	19,87 €	+ 39 %

Compte-rendu de la réunion du Comité Technique du 02/12/2015 pour les corridors écologiques :

Vu qu'à cette réunion participait des élus, principalement des petites communes, la Dréal a refusé d'y assister, ce qui fait que le comité technique n'existe plus.

## Parc Naturel Régional

Compte-rendu de la réunion syndicale du 28/11/2015 : Aménagement touristique et paysagers du Col de la Faucille. En 2016 plusieurs actions et animations seront programmées suite au 30<sup>ème</sup> anniversaire du Parc. Les 3 et 4 septembre journées d'animations à la maison du parc à Lajoux.

## SIEA

Présentation du relevé des indicateurs de raccordement à la fibre optique.

Nombre d'abonnés au 30.09.2015 : 344 particuliers, 6 professionnels, 5 secteurs public (total 355)

## COMMISSIONS COMMUNALES

### URBANISME

Compte rendu de la réunion du 10/11/2015 et du 24/11/2015

#### Déclarations Préalables

- \* SCI FLORA, Lemaître Laurent – ZA Pré Munny à Péron – Construction d'un abri couvert accolé au bâtiment existant – Avis favorable
- \* DAO Minh Phung – 177 Route de Chanvière à Feigères – Installation de stores (5 m x 3.5 m) et d'une clôture sans muret d'une hauteur de 1.6 m – Avis favorable
- \* GUYON Romain – 110, Rue de l'Ancienne Fruitière – Construction d'un abri de jardin de 18 m<sup>2</sup>. Implantation non réglementaire – Avis défavorable

#### Permis de Construire

- \* IDOUSSAADEN Jaouad – 810 Route de Lyon à Péron – Modification de façade : ouvertures supplémentaires. Incohérence avec permis initial. Revoir calcul – Dossier incomplet
- \* AMMARI Tarik – 265 Rue de la Fruitière à Logras – Construction d'une maison individuelle – Avis favorable
- \* FALLOT Nicolas – Chemin du Mollard à Greny – Création d'un mur d'encrochement de dimension 5.0 x 1.4 m. – Avis favorable
- \* PIBERNE Olivier – 104 Chemin de la Louye à Logras – Construction d'un garage de 42 m<sup>2</sup>. Architecte obligatoire à partir de 170 m<sup>2</sup>. Implantation pas en limite et hauteur supérieure à 3.5 m – Avis défavorable

#### Divers :

- \* TEYRE Mickael – Suite à un 1<sup>er</sup> refus, nouvelle demande pour la réalisation de la couverture de son habitation en tôle acier imitation tuile (55 m<sup>2</sup>) – Avis défavorable

## ASSOCIATION

Assemblée Générale du Judo du 06/11/2015. 10 personnes présentes, dont 6 du bureau. Changement du planning des cours, disponible sur le site web du judo. L'inscription dans un dojo donne accès à tous les autres dojos. Abonnement annuel : 210 € licence inclus. Bilan financier de l'année positif : environ + 4000 €.

Point divers : Salle pas toujours nettoyée correctement, dégradation des tapis, Portes restant ouvertes après cours de lutte

par le collège, Affiches de judo arrachées dans le couloir. Installation d'un tableau d'affichage et d'un coffret pharmacie.

Assemblée Générale de la société de Musique « La Bonne Humeur » du 09/11/2015 : 54 adultes et 40 juniors. Nouvelle présidente à l'école de musique : Mme DONNET Véronique. L'association verse 50 000 € à l'école de musique. Renouvellement du parc d'instruments dont le coût de réparation devient trop élevé.

Compte-rendu de l'Assemblée Générale des Jeunes Sapeurs-Pompiers du 10/11/2015.

Compte-rendu de l'Assemblée Générale de Tiocanie Folklore du 12/11/2015.

Assemblée Générale de la Pétanque du 20/11/2015 : un nouveau bureau a été mis en place avec 11 membres, la société compte 45 sociétaires. Les entraînements auront désormais lieu le samedi après-midi. Le club de football va être sollicité pour le prêt d'une partie du vestiaire. Les travaux sur la cabane ont commencé.

Compte-rendu de la réunion avec l'AG3 concernant le devenir du chalet du Gralet et de la répartition des tâches entre la mairie et l'association suite à la visite de sécurité.

Compte-rendu de la réunion de l'AAPPMA : le bureau actuel comporte 18 membres avec une forte délégation de jeunes. Le permis unique pour tout le Pays de Gex est apprécié. Le groupement des pêcheurs gessiens a vendu cette année près de 1500 permis.

## COURRIER

Courrier de la coordination des Ainsoumis (médecin libéraux de l'Ain)

Courrier de Pays de Gex – Refuge

## DIVERS

Présentation du Schéma Départemental de Coopération Intercommunale initié par la Préfecture de l'Ain.

---

## **JANVIER 2016**

---

**Excusés** : Mme Bossy Virginie, M. Blanc Alain, M. Piberne Olivier (pouvoir à M. Armand Christian)

**Absent** : M. Davis Andrew.

Mme Quinio Jeanne est installée Conseillère Municipale.

Le Compte-rendu du Conseil Municipal du 3 décembre 2015 est approuvé à l'unanimité avec les remarques suivantes : point 3.6 : il faut lire Audrey Gindre et non Andrey, point 5.2 : il faut remplacer conseillers municipaux par conseillers régionaux.

## DELIBERATIONS APPROUVEES A L'UNANIMITE

### Modification du tableau des emplois permanents communaux

En raison de l'inscription d'un agent sur la liste d'aptitude au grade de Rédacteur Territorial au titre de la promotion interne, et la nomination d'un agent recruté par contrat de droit public alors qu'il était recruté durant deux années par contrat de droit privé, il convient de créer un poste de responsable des finances et des marchés publics, sur le grade de Rédacteur Territorial à temps

complet à compter du 1<sup>er</sup> février 2016 et un poste d'agent de maintenance des bâtiments, sur le grade d'adjoint technique de 2<sup>ème</sup> classe à temps complet à compter du 1<sup>er</sup> février 2016.

#### Modification de la délibération concernant la fixation des tarifs du restaurant scolaire plus garderie et du portage des repas

La gestion du portage des repas est transférée par la commune au profit du Centre Communal d'Action Sociale ainsi que les tarifs appliqués aux personnes bénéficiaires.

#### CCPG – Reprise de la compétence du syndicat intercommunal a vocation multiple de la Valserine dans le cadre du projet de schéma départemental de coopération intercommunale

Le Conseil Municipal donne un avis favorable pour la reprise de la compétence du SIVOM de la Valserine par la CCPG pour instruire la reprise de compétence et assurer la continuité de l'exploitation du golf.

### POINTS DIVERS

#### ECOLE

La visite de sécurité a eu lieu le 04/12/2015 : aucune remarque de la part du Service Départemental d'Incendie et de Secours. Mise en place du Plan Particulier de Mise en Sureté : dans le cadre du plan Vigipirate un exercice aura lieu le 15/01/2016

#### RYTHMES SCOLAIRES – CLSH

Présentation du bilan des NAP (Nouvelles Activités Périscolaires) pour l'année scolaire 2014-2015 : le coût pour la commune est d'environ 7 000 €, sans compter le temps de travail des ATSEM et du personnel de nettoyage pour les mercredis, soit un peu moins que les prévisions. Ce bon résultat vient d'une très bonne participation de nombreux parents qui organisent ou encadrent des activités. La participation demandée aux parents a, de ce fait, diminué.

#### COLLEGE

La chaudière bois hors d'usage sera remplacée par une chaudière gaz.

#### VOIRIE – ORDURES MENAGERES

Compte-rendu de la réunion avec Archigraph du 09/12/2015 : un point a été fait avec le maître d'œuvre du Syndicat d'Electricité de l'Ain (SIEA) sur les projets communaux.

Route de Pougny - Enfouissement des réseaux secs et renouvellement de l'éclairage public. Les travaux pourront être engagés sur 2016.

Rue du Mail et Carrefour route de Lyon - Enfouissement des réseaux secs et renouvellement de l'éclairage public : les travaux seront programmés sur 2017 selon la coordination à venir avec la CCPG.

Mise en conformité des armoires d'éclairage : l'objectif sera d'harmoniser les modes de gestion des éclairages, procéder aux mises en conformité en terme de sécurité.

Chemin de la Pierre à Niton - Enfouissement des réseaux secs et renouvellement de l'éclairage public : L'APD a été validé par la commission voirie et le plan de financement signé. Travaux à venir au printemps 2016.

### BUDGET

En caisse au 11 janvier : 276 565.25 €.

Subventions – Dotations :

Subvention de 14 400 € de l'Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse pour la réalisation d'un plan de désherbage communal calculé sur un montant prévisionnel de 18 000 € (subvention de 80 % sur la base du montant réellement dépensé).

### NOUVELLE ECOLE

Compte-rendu de la 1<sup>ère</sup> réunion de programmation du 09/12/2015 avec le Comité de Pilotage et Novade : cette réunion a surtout été une prise de contact entre le bureau Novade.

### BATIMENTS COMMUNAUX – AUBERGE

Point sur le retour des demandes d'Agenda d'Accessibilité Programmée sur les bâtiments communaux. Toutes les demandes ont été refusées soit par manque de plans soit par manque de justifications pour les demandes de dérogations. Seule a été acceptée la dérogation pour les bungalows du centre de loisirs.

### CONTENTIEUX

Résultat Fleurs du Jura contre commune : le Tribunal Administratif déboute la copropriété et condamne cette dernière à verser 1 000 € à la commune.

### CLSH - FAMILLES RURALES

Courrier de l'association nous informant de la suppression de l'aide financière aux familles versée par le Conseil Départemental.

### COMMISSIONS INTERCOMMUNALES

#### CCPG

Compte-rendu du Conseil Communautaire du 17/12/2015 : le budget a été voté sans modification des taux d'imposition.

L'assemblée a accepté, à partir de 2017, de passer en régie pour la gestion de l'adduction d'eau potable et des eaux usées.

Les comptes rendus des diverses compétences :

Commission Patrimoine : La CCPG a réparti en quatre secteurs les établissements recevant du public. Différentes consultations ont été réalisées pour la crèche de Gex.

#### SIVOS

Compte-rendu de la réunion du 10/12/2015 : la proposition de budget 2016 a été acceptée avec la prise en charge par le syndicat de la médecine scolaire pour un montant d'un Euro par enfant scolarisé du CE1 au CM2 de toutes les communes du SIVOS.

### SERVICE DEPARTEMENTAL D'INCENDIE ET DE SECOURS (SDIS)

Présentation de l'activité opérationnelle du Centre d'Intervention de Collonges sur la commune.

## COMMISSIONS COMMUNALES

### URBANISME

Compte rendu de la réunion des 08/12/2015 et 22/12/2015

#### Déclarations Préalables

- \* LEPROUST Benjamin – 50 Rue de la Gaine à Logras – Installation d'un vélux de dimension 114 x 118 cm. Accord de la copropriété non fourni. – Demande de pièces complémentaires
- \* EDF ENR Solaire – 266, Rue du Branlant à Logras DONOSO Christian – Installation de 16 m<sup>2</sup> de panneaux solaire sur 2 pans de toit – Avis favorable
- \* BLANC Régis – Au Moulin à Logras – Installation d'une clôture en grillage de hauteur 1,60 m – Avis favorable
- \* MOESCHING Cliff – 203 Chemin de Ruthet à Péron – Construction d'une piscine (5.0 x 9.0 m) et d'un pool house (3.9 x 6.1 m) – Avis défavorable
- \* MERCUEL SARL – 970 Rue de Lyon à Logras – Création de 2 balcons couverts contre bâtiment existant, et transformation de 2 fenêtres en portes fenêtres – Avis favorable

#### Permis de Construire

- \* LABIAD M'Hammed – Route de Pougny à Logras – Construction d'une maison individuelle RC/R+1. Implantation « car-port » non conforme au règlement et description de la construction non fournie. Gestion des eaux pluviales non précisée. Type et implantation du portail non précisée – Avis défavorable
- \* FERROLLET Nicolas – 161 Sentier de la Roche à Logras – Aménagement d'une grange en habitation et construction d'un garage adjacent avec toit-terrasse semi-couvert. Installation de 4 vélux et réalisation de 4 fenêtres supplémentaires – Avis favorable
- \* IDOUSSAADEN Jaouad – 810 Route de Lyon à Péron – Pièces complémentaires pour modification de façade. Ouvertures supplémentaires – Avis favorable
- \* PONS Alexandre – Route de Lyon à Logras – Construction d'une villa – Avis favorable
- \* MERCUEL SARL – 970 Rue de Lyon à Logras – Aménagement d'une grange en habitation de 3 logements – Avis favorable

- \* MANSOURI Saïd – 170 Chemin de Ruthet à Péron – Construction d'une pergola en bois (47.8 m<sup>2</sup>) avec couverture en tuiles de couleur rouge – Avis favorable

#### Zone du Grand Pré

Présentation du projet de l'Orientation d'Aménagement qui devra être annexé au futur PLUI, et présentation de la nouvelle organisation du Droit des Sols avec la CCPG. Depuis le 1er janvier 2016, tous les documents d'urbanisme (permis de construire, déclaration préalable de travaux, certificat d'urbanisme, permis de lotir...) sont confiés à la CCPG pour instruction, en remplacement de la Direction Départementale Territoriale (DDT). Rien ne change dans le fonctionnement. Cependant une attention particulière est apportée sur le contenu des dossiers déposés en Mairie : contrôle des pièces jointes et des plans notamment.

#### ASSOCIATION

Compte-rendu de l'Assemblée Générale des boules lyonnaises du 05/01/2016. Présentation du bilan et réélection d'un nouveau bureau suite à la démission du président.

#### DIVERS

Population légale au 1<sup>er</sup> janvier 2013 en vigueur au 1<sup>er</sup> janvier 2016 (source INSEE) : population municipale : 2 487 dont 50 inscrit dans la commune mais n'habitant pas régulièrement dans la commune (ex : étudiants, personnes en maison de retraite...).

Le dossier du chalet de la Poutouille doit passer devant la commission sécurité le 12/01/2016. Dès réception de l'avis favorable de la commission le chalet sera rouvert à la population de Péron.

Une proposition de nom sera faite par la commission voirie pour la placette de Logras.

*Vous pouvez consulter les comptes rendus intégraux des réunions du conseil municipal sur le site internet de la mairie de Péron à l'adresse suivante :*

*<http://www.mairie-peron.com>*

**Pour toutes vos démarches administratives**  
**(Etat-Civil, Elections, Permis de conduire, Urbanisme ...)**  
**vous pouvez consulter et télécharger les documents**  
**sur le site [www.service-public.fr](http://www.service-public.fr)**

## ▶ AGENTS COMMUNAUX

Les agents communaux qui s'occupent de l'entretien et de l'hygiène des bâtiments.



De gauche à droite : Valérie, Hervé, Sandra, Liliانا

## ▶ FLEURISSEMENT



Merci à tous ceux qui ont faits des efforts pour le nettoyage des fontaines et l'arrosage des fleurs, gardez le cap !

Fleurir c'est donner de la couleur et de la bonne humeur à notre cadre de vie.

Fleurir c'est aussi accueillir, procurer convivialité et bien-être autour de nous.



### Soyons respectueux de la vitesse dans notre village, roulons tout doux !

En dehors des zones 30 km/heure, la vitesse de l'ensemble du village est limitée à 50 km/heure. Il existe dans notre village des zones particulièrement étroites et dangereuses avec une visibilité limitée.



Trop de véhicules roulent encore beaucoup trop vite et ne respectent pas les signalisations mettant en danger la vie des habitants qui marchent à pied et des autres automobilistes.

La police municipale est désormais en activité et effectuera des contrôles et verbalisera si nécessaire.



### Inscriptions à l'école de Péron Année scolaire 2016-2017

Elles concernent tous les enfants de la commune nés en 2013 qui entreront en petite section maternelle.

Les autres enfants déjà inscrits sont automatiquement réinscrits.

1<sup>ère</sup> démarche pour les familles :

Se rendre en mairie, courant Mars, avec le livret de famille et une attestation de domicile. La commune fera une pré-inscription et délivrera une attestation.

2<sup>ème</sup> démarche :

Prendre rendez-vous avec le directeur : Tel : 04 50 56 87 52 (jours de décharge au bureau lundi et mardi)

Les inscriptions se dérouleront au bureau du directeur:

Lundi matin 04/04 - Mardi a-midi 05/04

Lundi matin 11/04 - Mardi a-midi 12/04

Le jour du rendez-vous à l'école, apportez l'attestation de la mairie, le livret de famille et le carnet de santé (avec les vaccinations à jour).

L'inscription sera alors enregistrée.

Le directeur  
R. Duparchy



Depuis 1988, l'association Ain Domicile Services et son personnel qualifié propose des services à la personne sur tout le département de l'Ain. Plus de la moitié des bénéficiaires ont plus de 80 ans, mais l'association propose également ses services aux personnes handicapées, aux actifs et aux retraités.

L'offre du Service d'Aide et d'Accompagnement à Domicile, est répartie sur 3 domaines :

**Aide à la vie quotidienne** : l'entretien courant du logement et du linge, garde d'enfants et transport accompagné, courses pour ou avec la personne aidée, aide à la réalisation des repas...

**Aide à la personne** : aide à l'hygiène, à l'alimentation, aide au lever, au coucher ainsi qu'au déplacement et à la gestion des documents administratifs.

**Ain Domicile Services propose également un service de transport accompagné avec un véhicule équipé pour personnes à mobilité réduite.**

Le bureau de l'association se situe Foyer de l'Orme 10 rue de l'Orme à Oyonnax . Laurence Joly, Responsable de secteur,

anime une équipe de 17 intervenantes à domicile salariées de l'association.

En cas d'impossibilité pour vous déplacer, Mme Joly propose de venir gratuitement pour définir les besoins et établir un devis. Il est possible de recevoir une aide au financement par le Conseil Départemental ou la Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH) par exemple.



Conformément à la législation en vigueur en matière de services à la personne, 50% des sommes versées sont déductibles de l'impôt sur le revenu et sous certaines conditions possibilité d'un crédit d'impôt réservé aux actifs.

**Contact : Laurence Joly – 10 rue de l'Orme – Foyer de l'Orme-  
01100 Oyonnax / 04 74 73 78 38 / 06 85 48 53 44**

**[ads01-lj@orange.fr](mailto:ads01-lj@orange.fr) / [www.ain-domicile-services.fr](http://www.ain-domicile-services.fr)**

**Accueil Public : Lundi de 9h à 12h / Mardi de 14h à 17h /  
Vendredi de 9h à 12h ou sur rendez-vous**



## Jeunes lycéens étrangers Brésiliens et Allemands,

cherchent une famille d'accueil



D'Allemagne, d'Italie, du Mexique ou d'ailleurs, de jeunes étrangers viennent en France grâce à l'association CEI-Centre Echanges Internationaux. Ils viennent passer une année scolaire, un semestre ou quelques mois au collège ou au lycée, pour apprendre le français et découvrir notre culture. Afin de compléter cette expérience, ils vivent en immersion dans une famille française pendant toute la durée du séjour. Le CEI aide ces jeunes dans leurs démarches et s'occupe de leur trouver un hébergement au sein de familles françaises bénévoles.

Anita, jeune Italienne, a 16 ans. Elle souhaite venir en France pour 6 mois à partir du 26 Aout 2016. Elle aime la plongée sous-marine et la natation.

Lucia, jeune Allemande de 16 ans, a de nombreux hobbies : Elle pratique le piano, le chant, aime cuisiner et jouer au tennis. Elle apprend le français depuis 3 ans. Clara, Brésilienne de 17 ans aime le sport et la musique. Elle rêve aussi de trouver une famille chaleureuse, qui l'accueillerait pour lui donner la possibilité de mieux apprendre le français en immersion familiale et scolaire.

**Ce séjour permet une réelle ouverture sur le monde de l'autre et constitue une expérience linguistique pour tous. « Pas besoin d'une grande maison, juste l'envie de faire partager ce que l'on vit chez soi ». A la ville comme à la campagne, les familles peuvent accueillir". Si l'expérience vous intéresse, appelez-nous !**

### Renseignements :

CEI-Centre Echanges Internationaux  
Bernard Emorine, 10, Rue de la Seille, 39210 Baume les Messieurs  
Tél : 09 88 66 68 45, e-mail : [bernard.emorine@gmail.com](mailto:bernard.emorine@gmail.com)

Bureau Coordinateur CEI : 02.99.20.06.14 ou 02 99 46 10 32

## ▶ LA CHENILLE PROCESSIONNAIRE DU PIN

Les chenilles processionnaires du pin provoquent des dégâts sur les végétaux : défoliation partielle voire totale des arbres, des risques pour l'homme et les animaux : elles libèrent des soies urticantes contenant des protéines fortement allergènes.

Les moyens de lutte :

- dans le cas de faibles attaques, ponctuelles ou sur des arbres isolés, la lutte mécanique reste la plus efficace. Elle consiste à couper les rameaux qui supportent les nids et à les détruire par le feu, mais attention les nids sont résistants au feu, et sont en partie ignifugés. Le port d'équipements de protection est alors indispensable. Le mieux est de transporter ces nids à la déchèterie en indiquant bien qu'il s'agit de chenilles processionnaires. Surtout ne pas jeter les nids avec les déchets verts, la prolifération serait alors très importante.
- la lutte biologique, permet la réalisation d'un traitement insecticide. le produit à base d'une bactérie agit sur les chenilles qui meurent en quelques jours après l'ingestion des aiguilles.



- l'écopiège : c'est le seul système totalement écologique et efficace contre les processions de nymphoses. Il permet le piégeage en masse des chenilles processionnaires du pin lors de leur descente de l'arbre. Installation de décembre à avril.
- le piège à phéromone : les pièges utilisés sont associés à des capsules qui diffusent une phéromone de synthèse identique à celle du papillon femelle, permettant de n'attirer que les mâles de la même espèce, voir la diminution des accouplements et ainsi de la descendance. Rayon d'action de 30 m. Installation d'avril à octobre.

Proche cousine de la processionnaire du pin, la chenille processionnaire du chêne est spécifique des chênes caducs. En France, elle pullule dans de nombreuses régions, en particulier Rhône-Alpes.



Renseignements auprès de la FREDON Rhône-Alpes : 04 37 43 40 70 de 8h00 à 17h30.

## ▶ LA VÉGÉTATION VA BIENTÔT REPRENDRE ET AVEC ELLE PLUSIEURS PLANTES ALLERGÈNES ET INVASIVES

### L'ambroisie



L'ambroisie est une plante dangereuse pour la santé. Les pollens d'ambroisie peuvent provoquer des réactions allergiques en fin d'été, rhinites, conjonctivites, eczéma, etc. Pour la reconnaître, cette plante présente les caractéristiques suivantes : tige striée couleur verte et aubergine couverte de poils blancs assez souple, les feuilles ont une couleur vert clair pour les deux faces. Elle présente des petites fleurs en grappes situées au sommet des tiges, couleur vert-jaune avant éclosion, jaune après la floraison. La plante pousse sur les remblais et chantiers, les terres à l'abandon, dans les cultures. L'ambroisie doit être éliminée par l'arrachage (avec port de gants) ou par un fauchage avant floraison fin juillet et répété fin août. La lutte contre l'ambroisie c'est l'affaire de tous, mais aussi la responsabilité de chacun. Pour plus d'informations, vous pouvez consulter le site [www.ambroisie.info](http://www.ambroisie.info).

### Le moyen de lutte le plus efficace est le fauchage

La Renouée du Japon réagit à cette perturbation en augmentant les densités des tiges et en diminuant la hauteur et le diamètre des tiges. Les diminutions des hauteurs font suite à l'épuisement des réserves durant l'année entraînant une vitalité moindre de la plante. L'efficacité du contrôle est accrue en augmentant le nombre de fauches dans l'année ce qui permettra d'épuiser les réserves de la plante, et en appliquant un certain nombre de mesures sur le site de fauche : lors des dégagements et des fauches, couper les tiges en dessous du premier noeud, entasser les tiges sur le site même, pour limiter le transport et le

### La renoué du japon



Comme de nombreuses plantes, elle a un mode de reproduction sexué (par les graines qui sont peu nombreuses) et surtout un mode de reproduction végétatif par ses rhizomes (racines). Ces rhizomes sont ligneux (comme le bois). A partir d'un petit fragment de racine, la plante se reproduit. Sa capacité à se reproduire, à éliminer ses concurrents en font une ennemie de la biodiversité. Elle a développé une véritable stratégie de compétition envers les autres plantes :+ la sécrétion de substances a été mis en évidence au niveau des racines de la plante qui font mourir les racines des plantes avoisinantes.+ la densité des feuilles empêche tout développement d'autres plantes par manque de lumière.

risque de contamination, stocker les résidus de fauche sur bâche en milieu ouvert et hors zone inondable, recouvrir le tas pour éviter toute dispersion par le vent, laisser sécher les résidus pour les brûler dès que possible, retourner le tas 2-3 semaines plus tard pour favoriser le séchage, surveiller qu'aucun résidu ne s'enracine et , lorsque c'est le cas, l'extraire immédiatement, nettoyer les outils, les pneus et chenilles des véhicules. Suivre la gestion tous les mois pendant plusieurs années. Cette méthode de lutte est encore plus efficace quand elle est couplée avec d'autres mesures comme le reboisement.

## ► KUNG FU

Le club de Kung fu de Péron, La Voie du Dragon, est très fier de ses élèves. Parmi une centaine d'élèves (tout âge et niveau confondu) 9 d'entre eux ont souhaité passer les épreuves de la ceinture noire à Lyon fin janvier et tous l'ont obtenu (Michael Ploujoux, Pascal Galeazzi, Clément Durovray, Torben Guijarro,

Malo Hervé, Cyril Finot, Benjamin Collet, Elio Balhan et Alexandre Laure). Bravo aussi à Laurent Guillerminet qui a obtenu sa ceinture noire de tai chi et son 4<sup>ème</sup> duan après 20 ans d'expérience.



## ► PAROISSE

### SOIREE BOL DE RIZ

Le vendredi 18 mars 2016 à 18h30, salle Champ Fontaine de Péron, la Paroisse organise une soirée « bol de riz » en faveur d'enfants et de familles pauvres du Viêt-Nam.



Déjà de nombreuses réalisations ont pu être faites grâce à cette action.

Des familles du village participent également à cet effort de soutien en parrainant des enfants les aidant ainsi à leur éducation scolaire.

Les enfants des catéchistes vous présenteront des petites pièces de théâtre et des chants.

Ils seront heureux que vous participiez vous aussi à cette action humanitaire en venant les écouter et faire un geste généreux en échange d'un bol de riz et d'un fruit.

Vous trouverez toutes les infos pratiques sur le site : <http://www.thoiry-stjean.com>

### Programme :

<b>Rameaux</b>	19 mars - 18h30	Challex - Messe (présence de l'Aumônerie)
	20 mars - 10h00	Collonges - Messe
<b>Jehudi Saint</b>	24 mars - 20h00	Péron - Messe en mémoire de la Sainte Cène du Seigneur
<b>Vendredi Saint</b>	25 mars - 15h00	Collonges - Chemin de croix
	25 mars - 20h00	Péron - La Passion du Seigneur
<b>Samedi Saint</b>	26 mars - 21h00	Péron - Vigile Pascale
<b>Dimanche de Pâques</b>	27 mars - 10h00	Péron - Messe

### Adresse et Coordonnées :

Père Pierre-Yves Monnoyeur -Presbytère de Thoiry  
1, Place de l'église – 01710 Thoiry  
Tél. 04 50 41 20 86 – ou 06 86 43 19 44  
Email : [Pierreyves.monnoyeur@gmail.com](mailto:Pierreyves.monnoyeur@gmail.com)

## ► CENTRE DE LOISIRS

Quelques nouvelles des actions des Grands les « 3A » :

L'équipe d'animation l'accueil de loisirs propose, en plus de ses activités régulières, des actions ponctuelles pour les 9/13 ans.

Cela a commencé en 2015 suite aux désirs des jeunes, des familles et de l'équipe d'animation avec le soutien de la mairie et de l'association Familles Rurales en proposant des activités spécifiques pour les 8/12 ans et des actions permettant de réunir les familles et l'équipe d'animation (petits déjeuner le samedi matin et festival tôt ou t'arts).

Cela se traduit par de nouvelles actions « familles » telle que l'après-midi « jeux de société » du dimanche 13 décembre ainsi que des soirées proposées pour les 9/13 ans le vendredi soir telles qu'une soirée « fureur » le 27/11 dernier et plus récemment la soirée randonnée avec les lampes frontales le 5/02.

Ces actions familles et ces soirées 9/13 ans du vendredi rencontrant un fort succès seront reconduites au second trimestre.

Informations à venir prochainement sur le blog : [peronloisirs.over-blog.com](http://peronloisirs.over-blog.com)

L'équipe de l'accueil de loisirs de Péron



### TOUS CONCERNES, ON Y VA TOUS !

**Nettoyage de printemps**

**Samedi 19 mars 2016**

**Rendez-vous à la Maison des Associations  
à 9h.**

**Casse-croute à 12h à la maison des Associations**

**Offert par la mairie**

## ► ASSOCIATION ECLAT



L'association Eclat située à Vésegnin vous propose de venir découvrir sa **Table d'Hôtes d'Application**. Le repas est préparé et servi par des personnes en situation de handicap accompagnées par des professionnels.

Les bénéficiaires et Hervé vous accueilleront avec grand plaisir les **vendredis midis** à partir de 12h30 au siège de l'association au 20 chemin des Tattes du Moulin à Prévessin-Moëns.

Si vous souhaitez venir, vous pouvez réserver avant le mercredi qui précède la date que vous avez choisi au 04.50.42.28.05.

Un menu unique à 15€50 vous sera proposé. Sans aucun doute vous allez vous régaler ! Si vous souhaitez consommer du vin vous devez l'apporter.

Voici les prochaines dates : **11 mars ; 25 mars ; 8 avril ; 20 mai ; 3 juin ; 17 juin ; 1<sup>er</sup> juillet.**

Venez nombreux !!

Bien cordialement.

*Association Eclat*

20 chemin des Tattes du  
Moulin  
01280 Prévessin-Moëns



## ► UN RÉSEAU DE STATIONS MÉTÉOROLOGIQUES DÉVELOPPÉ SUR LA HAUTE CHAÎNE DU JURA

Afin d'améliorer les connaissances météorologiques et climatiques de la Réserve Naturelle Nationale de la Haute Chaîne du Jura (RNNHCJ), un réseau météorologique a récemment été développé.

Cinq stations météo couvrent le territoire du Nord au Sud, d'Est en Ouest, et ce à des altitudes différentes et complémentaires (La Vattay, Lélex, Montoisey, Léaz et Sorgia du haut). Cette opération s'inscrit au plan de gestion de la RNNHCJ et est portée par son conseil scientifique.

L'installation et le suivi de ces stations se font en partenariat avec ROMMA (Réseau d'Observation Météo du Massif Alpin). ROMMA est une



association regroupant des passionnés de météorologie autodidactes et bénévoles. Leurs objectifs sont de financer, déployer et entretenir un réseau de station météo sur le massif alpin et de diffuser gratuitement les données via leur site : [www.romma.fr](http://www.romma.fr)

Ces données sont disponibles en temps réel (non prévisionnelles). Elles sont également archivées afin de constituer les historiques et d'élaborer la climatologie de la station.

Ainsi chaque station météorologique installée sur la Haute Chaîne mesurera :

- Les quantités et intensités des précipitations (pluie et neige)
- L'hygrométrie
- Les températures (air + sol)
- Le rayonnement solaire
- La direction et la force du vent
- La pression barométrique

Les financements sont apportés par la Communauté de communes du Pays de Gex, les Fonds Européens (FEADER-LEADER), le Conseil régional de Rhône-Alpes ainsi que la RNNHCJ.

Quant aux partenaires techniques, l'association ROMMA, le parc naturel régional du Haut-Jura, le Syndicat Mixte des Monts Jura (SMMJ), l'association ADAPEI, le SIVU du Crêt d'Eau et la commune de Léaz font partie de ce projet.

## ► BIBLIOTHÈQUE

Le 15 janvier, l'équipe de la bibliothèque était réunie (au restaurant) pour remercier Marie-Noëlle et Anne-Marie pour le travail accompli ensemble et leur amitié. Après une vingtaine d'années de bons et loyaux services, Marie-Noëlle prend une retraite bien méritée. Quant à Anne-Marie, lectrice passionnée et secrétaire de l'association, elle quitte la région pour chercher le soleil.



Leur départ laisse un grand vide et nous lançons un puissant appel à toute personne qui aime la lecture, écouter des disques, avoir contact avec les lecteurs, participer à des animations, en résumé faire vivre la bibliothèque, à rejoindre notre équipe.

La bibliothèque de Péron travaille avec la BDP (Bibliothèque Départementale de Prêt) de Bellegarde et Bourg. Elle est ouverte le mardi de 16h30 à 18h et le vendredi de 15h à 19h30.

N'hésitez pas à prendre contact en mentionnant vos disponibilités au 04 50 56 41 39, en venant à une permanence aux horaires cités, ou en venant nous rencontrer lors d'une de nos prochaines manifestations :

- **Spectacle pour les enfants** à la salle Champ Fontaine de Péron le **samedi 5 mars 2016**
- **Conférence sur l'Australie** à la Maison des Associations le **vendredi 11 mars** à 20h30.

**SAMEDI 12 MARS 2016**  
**LOTO**

**St HUBERT DU GRALET**  
**SALLE CHAMP FONTAINE - PERON**

*Ouverture des portes dès 19h15, début des jeux 20h30*

**UN VOL SUR LE Mt BLANC POUR DEUX PERSONNES**  
**UN REPAÛ GASTRONOMIQUE POUR DEUX PERSONNES**

**UNE MONTRE CONNECTEE AMBIT 3**

*EQUIPEMENTS PNEUMATIQUES MONTES  
LOISIRS, PLEIN AIR, REPAS, VINS  
MENAGER, CABAS GARNIS, CIBIER  
ET PLEIN D'AUTRES SURPRISES...*

*Partie enfants*

*21 parties  
15 € le carton  
TICKET DOUBLE CHANCE*

**Buffet, buvette  
sur place**

NE PAS JETER SUR LA VOIE PUBLIQUE

# Les RAM du Pays de Gex



édition 2013

## RAM de Gex

**Horaires :**  
Mard: 14h - 18h30  
Jeud: 14h - 17h

**Contact :** Corinna EYER  
Tel. : 04 37 46 45 20  
Mail : gex.gex.ram@lpcr.fr

## RAM de Femey-Voltaire

**Horaires :**  
Lund: 13h - 17h  
Mard: 15h - 18h  
Jeud: 13h - 16h  
Vendred: 13h - 15h

**Contact :** Sophie SELLER  
Tel. : 04 50 40 12 35  
Mail : rela3@larandale@alfa3a.org

## RAM de Thoiry

**Horaires :**  
Lund: 12h45 - 16h30  
Mard: 12h45 - 16h30  
Mercred: 9h - 12h15 / 14h - 16h  
Jeud: 12h45 - 19h

**Contact :** Loëttia BEAL  
Tel. : 04 37 46 45 38  
Mail : gex.thoiry.ram@lpcr.fr

## RAM de Saint-Genis Pouilly

**Horaires :**  
Lund: 13h - 17h  
Mard: 13h30 - 18h  
Mercred: 9h - 11h30  
Jeud: 13h - 16h30  
Vendred: 13h - 16h

**Contact :** Sandrine BERTHELIER  
Tel. : 04 37 46 45 21  
Mail : gex.pouilly.ram@lpcr.fr

Informations : [www.mon-enfant.fr](http://www.mon-enfant.fr)

# Relais Assistants Maternels Du Pays de Gex

Un service public gratuit  
de la petite enfance

*Parents (futurs employeurs)  
Assistants maternels agréés  
Candidats à l'agrément  
Gardes à domicile  
Enfants*

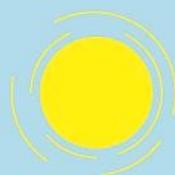


### Pour vous parents et futurs parents :

Information individualisée sur les différents modes de garde existants dans le Pays de Gex (multi-accueil, liste des assistants maternels, crèches privées...)

Information et accompagnement dans vos démarches d'employeur (contrat de travail, prestations CAF, déclaration de salaires...)

Ecoute pour toutes questions relatives à votre enfant et à son accueil



### Enfants !

Découvrir et participer à des activités d'éveil : temps collectif sous la responsabilité des professionnels

Rencontrer, jouer et partager avec d'autres enfants

Se préparer en douceur à la vie en collectivité

Et nous ?  
que fait le Relais  
pour nous ?



### Pour vous assistants maternels et gardes à domicile :

Rencontre, échange et partage entre professionnels

Ecoute et soutien dans le cadre professionnel

Information sur les droits et devoirs en tant que salarié

Facilité d'accès à des formations de professionnalisation

### Pour devenir assistant maternel :

- Renseignement sur les démarches d'obtention d'agrément

- Information sur les métiers de la petite enfance

# Le Sou des Écoles en fête !

Pour perpétuer **la magie de Noël** en cette fin d'année 2015 particulière, le Sou des écoles a eu pour mot d'ordre : l'émerveillement !



Comme l'année passée, nous avons participé au **marché de Noël** à l'occasion duquel nous avons proposé un **atelier de bricolage** gratuit. Les enfants ont pu repartir à la maison avec un photophore personnalisé. Les bénévoles ont vendu de **délicieuses gourmandises** telles que des sapins en bonbons, des biscuits de Noël, des pains d'épices et du thé. Enfin, le père-noël nous a fait l'honneur de sa présence.

Les enfants ont pu prendre la pose avec lui et garder un souvenir de ce moment privilégié grâce à l'impression et la vente des photos sur place.

Pour les enfants qui ont loupé ce rendez-vous, ils ont pu profiter de la visite surprise du **père-noël à l'école**. Surtout qu'il n'est pas venu la hotte vide ! Alors, après lui avoir chanté une chanson, chaque enfant a reçu une **boule de Noël** remplie de chocolat. C'est dans une ambiance chaleureuse qu'ils ont ensuite partagé quelques histoires et quelques photos. L'émerveillement a également



été au rendez-vous durant le **spectacle de Noël** offert par le Sou.



Après tous ces enchantements de fêtes de fin d'année, le Sou des écoles a voulu commencer 2016 dans la joie et la bonne humeur. Nous avons donc organisé en collaboration avec le corps enseignant et le centre de loisirs, le **carnaval de Mardi gras**. Le défilé des carnavaliers dans les rues de Peron a dû être annulé pour cause de mauvais temps. C'est tout en musique et en couleur que les enfants se sont donc

retrouvés dans la salle Champ-Fontaine pour un moment de danse. Et pour prolonger la fête, le Sou des écoles a vendu **des bugnes, des crêpes et des boissons chaudes**. Nous remercions tous les parents bénévoles qui ont participé à l'organisation et au bon déroulement de cet événement et tout particulièrement les instituteurs et le directeur de l'école qui l'ont rendu possible.

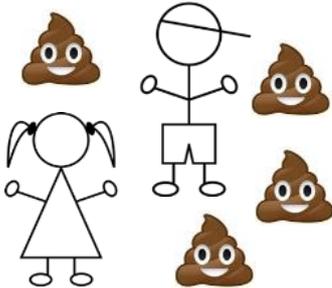
Nous profitons de ces lignes **pour remercier sincèrement tous les volontaires** qui nous ont aidé en 2015 et tous ceux qui se sont déjà manifestés pour nous aider en ce début d'année ! En espérant vous voir toujours plus nombreux aux manifestations du Sou en 2016, belle année à tous !

<https://souperon.wordpress.com>

[sou.peron@gmail.com](mailto:sou.peron@gmail.com)

Le Sou

## ► BILAN DE L'EXPÉRIENCE : MARCHER DANS LA CROTTE N'AUGMENTE PAS LES CHANCES DE RÉUSSIR AUX CONTRÔLES



C'est le défi que se sont lancés les plus assidus des Péronnais en s'attachant à ce que chaque jour le sentier de l'école soit pavé d'obstacles déposés par leur toutou chéri.

Certains poussant la rigueur jusqu'à 2 voire 3 dépôts quotidiens, d'autres, pour qui l'esprit communautaire n'a pas de limite, en acquérant expressément un ami à quatre pattes pour les besoins de l'expérience.

Ainsi depuis plusieurs semaines il est quasiment impossible pour un enfant se rendant à l'école de ne pas "marcher dedans", ni pour une poussette ou un vélo de ne pas rouler (voir glisser) sur un magnifique don de la nature canine.



Hélas, les fruits récoltés ne sont pas à la hauteur de l'investissement et c'est le cœur lourd que la commune doit

bien admettre que cela n'a apporté aucun bénéfice dans les notes des élèves et s'apprête dès lors à mettre fin au projet.



C'est au cours d'une conférence organisée mercredi soir sur le parvis de la mairie, que Monsieur le maire a dû annoncer la triste nouvelle devant la presse locale et, dès lors, appeler ses administrés à stopper net l'expérience.

Il va de soi que devant l'ampleur du succès populaire de cette action collective il se passera plusieurs semaines avant que nos trottoirs retrouvent leur propreté passée mais nul doute que, si les anciens participants mettent la même ardeur à ramasser les besoins laissés par leurs chiens qu'ils en ont mis à les déposer, le nettoyage sera plus rapide qu'espéré.



# Les Petites Vacances Hiver et Pâques 2016!

## Vacances d'Hiver 2016

Ouverture du 15/02/2016 au 26/02/2016



INSCRIPTIONS  
DU JEUDI 21/01 au JEUDI 04/02

*Pour les familles extérieures,  
une réponse sera donnée le ven. 05/02/2016*

Contact: 04 50 48 31 52  
centre.loisirs.peron@wanadoo.fr  
Blog: peronloisirs.over-blog.com

## Vacances de Pâques 2016

Ouverture du 11/04/2016 au 22/04/2016



INSCRIPTIONS  
DU JEUDI 17/03 au JEUDI 31/03

*Pour les familles extérieures,  
une réponse sera donnée le ven. 1ier/04/2016*

# Les Grandes Vacances Eté 2016!



## Vacances d'été 2016

Ouvertures :

Juillet : du Mer. 6/07 au Ven. 29/07/2016  
(Accueil fermé le Jeu. 14/07)

Août: du Lun. 22/08 au Mer. 31/08/2016

INSCRIPTIONS  
LE SAMEDI 11 JUIN  
DE 9h00 à 17h00

*Pour les familles extérieures,  
une réponse sera donnée le lun. 13/06/2016*

*Une plaquette spécifique sera communiquée en mai.*

### Conditions d'inscription :

- Fiche Sanitaire\* et Dossier Enfant\* à jour
- Remplir la fiche d'inscription des vacances scolaires\*\*
- Etre adhérent à l'association en 2015/2016 (25 euros)

\*Les fiches sont disponibles au bureau ou en téléchargement sur le blog en amont des périodes concernées.

\*\*Une fiche d'inscription/enfant/vacances scolaires

### Après les périodes d'inscription :

- Les annulations ne sont plus possibles
- Les inscriptions sont possibles selon les places disponibles.

Horaires Vacances : L'accueil se fait de 7h30 à 9h et le départ de 17h à 18h.  
Pour la pause déjeuner, les arrivées et départs se font de 11h45 à 12h et de 13h30 à 14h.

## ► FOOT SUD GESSIEN

Le mercredi 25 novembre une grande surprise attendait les jeunes joueurs U11 du Foot Sud Gessien.

Le club avait conclu une visite de 3 joueurs pro de l'ETG, pour un entrainement en commun. La météo n'étant pas au rendez-vous, c'est au gymnase de l'Annaz à Péron que cet évènement s'est déroulé.

Les éducateurs U11 avaient préparé différents ateliers football en faisant participer nos invités du jour où tous essaieront de dribbler un pro.

L'atelier le plus marquant étant celui des questions réponses, où nos jeunes pousses ont pu tout savoir sur le parcours pour devenir pro et ses difficultés, les contraintes du médecin et du staff, et savoir qu'on ne pouvait plus pratiquer d'autres sports en loisirs.

Après deux bonnes heures, une séance d'autographe, la remise de tee-shirt et ballons, le club de Foot Sud Gessien se voyait remettre le maillot de l'ETG floqué au nom du club, partenaire des Mercredis du Foot et 60 invitations pour le match ETG / Brest.

Une très belle journée qui marquera l'esprit de nos licenciés.

Pour info, Foot Sud Gessien compte actuellement 420 licenciés, encadrés par 30 éducateurs bénévoles.



## ► LA JEUNESSE



Péronnais, Péronnaises, Péronions (Petit péronnais),

La jeunesse de Péron vous adresse ses sincères remerciements pour votre participation à la « vogue de la saint Antoine ».

Le samedi soir autour du « crack de la bière » fut intense. Nous avons pu voir que de nombreux jeunes, venus des quatre coins du pays de Gex, ont été présents pour ce premier bal de l'année.

Malgré la neige du dimanche, la jeunesse a pu accueillir de nombreux péronnais, chalaisiens, gonvillois et pougnerans pour son repas dominical de la saint Antoine. Nous tenons à remercier les cuisiniers qui vous ont ravi « gustativement parlant ».

La jeunesse de Péron ne pourrait pas continuer sans l'arrivée de nouveaux membres. Entre la fin et le début de l'année, la jeunesse a accueilli de nouveaux membres au sein de l'association. Et pour vous présenter cette toute nouvelle jeunesse rien de mieux qu'une photo dans nos plus beaux habits.



Festival des Arts de la Rue

Le 15 Juin 2016 à Péron



## Société Musicale de PERON-SAINT JEAN DE GONVILLE

### La Bonne Humeur

<http://www.bhumeur.asso.cc-pays-de-gex.fr/>



#### Les fenêtres de l'Avent à Saint Jean

Comme de coutume, décembre vit s'égrener animations et marché de Noël avec, en point de mire, les fêtes de fin d'année. Les musiciens de la BH, selon leurs disponibilités, participèrent volontiers à ces rencontres conviviales. La plus surprenante : la fenêtre de l'Avent organisée par la GAEC du LEMAN dans l'étable de l'exploitation, le public quadrupède, comme le public bipède ayant, paraît-il apprécié les chants de Noël. Un grand bravo à tous les organisateurs de ces manifestations.

#### Concert de Noël et loto

Pas de société invitée cette année à notre concert de Noël, mais un après-midi musical bon enfant, les deux orchestres offrant au public attentif des programmes marqués par les nouveautés. C'est comme notre loto déplacé du dimanche 7 au vendredi 5 février. Ce weekend-là, la concurrence était trop forte pour maintenir son déroulement le dimanche, et le pari du vendredi, sacrifiant ainsi une répétition, ne paraissait pas gagné d'avance. Et pourtant la salle polyvalente de Saint Jean se remplit d'une assistance aussi nombreuse que participative pour la plus grande réussite de la soirée. Soyez en sincèrement remerciés, comme nos sponsors du Sabayon, de l'Auberge Communale de Péron et nos fidèles soutiens, Irène et Michel.

#### Le séminaire

Les musiciens se déplacèrent en nombre au centre Georges Moustaki des Moussières, ce weekend du 10 janvier 2016. Après le casse-croûte du samedi midi pour les uns, la fondue et le petit blanc pour les autres, la concentration fut de rigueur pour travailler le nouveau programme qui sera produit ce printemps, salle Champ Fontaine à Péron. Les chefs de pupitre, avec le sérieux habituel qui les caractérise, mirent leur patience à rude épreuve pour que nuances, rythmique et justesse soient respectées par chaque embouchure, anche et baguette. Comme à l'accoutumée, l'ambiance hors travail fut à la détente, avec un karaoké pas toujours OK, Pacco et sa guitare mettant alors de l'ordre dans les accords.

#### Le plastique s'invite dans la fabrication des instruments.

Portez votre attention sur la photo ci-dessus et vous constaterez que deux instruments « font tâche » dans l'ensemble : la trompette jaune et le trombone rouge et noir. Ils sont les produits de nouvelles technologies dans la fabrication des instruments de musique où le plastique s'invite comme matériau de base. Attachons-nous à ces deux « cuivres » qui ne comportent pas de cuivre ou si peu. Après plusieurs années d'étude et d'essais en collaboration avec les ingénieurs et autres spécialistes des matériaux plastiques et du son, le tromboniste américain Jiggs Whigham met au point le pBone Trombone (tonalité Ut) en 2011. Il est fabriqué en plastique, qui est en fait un polymère thermoplastique ABS (je vous fais grâce du nom savant de ce polymère), de formule chimique similaire au composant de la carrosserie de la Citroën MEHARI. Pour des contraintes de rigidité, les guides de la coulisse sont en fibre de verre.

Le succès est foudroyant, amateurs et professionnels dévalisant le stock de quelques centaines de pièces.

Les raisons de ce succès sont nombreuses : sonorité proche de son cousin en cuivre, facilité d'émission, légèreté (environ 800 gr), déclinaison en plusieurs couleurs, prix (moins de 250 €), faible entretien. Il fait le bonheur des trombonistes des bandas, des fanfares en défilé, des musiciens de rues et des élèves débutant en atelier ; pour résumer : tout à fait adapté aux animations en extérieur. Mais vous ne le verrez pas lors des concerts en salle, ses performances étant quand même limitées quant à la puissance du son et à l'exigence du respect des nuances par exemple. A ce jour, il a un petit frère, le pBone Mini (tonalité Mib).

La trompette jaune de la photo, tTrumpet en Sib, vient de chez THOMANN en Allemagne (98 € au catalogue). Le composant est le même que celui du trombone. Seuls, et c'est bien compréhensible, les pistons et les ressorts sont en acier inox.

On retrouve le matériau composite ABS dans bien d'autres instruments dits de « premiers prix » : flûte à bec, clarinette (le clarineo du facteur Ted PLANAS), saxophone alto (de chez Vibratosax) où seuls, les ressorts des clés sont en métal, trompette Tiger de Feeling Music... Il est vrai qu'il est préférable, lorsque c'est possible pour le musicien, de défiler et jouer en extérieur avec ce type d'instrument « low cost » qu'avec un trombone à 3000 € (Yamaha Xéno), une trompette Bach Stradivarius (plus de 3000 €), ou un saxophone alto SELMER à 3700 €....matériel que l'on trouve dans le parc instrumental de la Bonne Humeur.

Maxime COLLET

## ► LE VERGER TIOCAN S'AGRANDIT !

Avec l'accord et l'appui de la mairie de Péron, le Verger Tiocan va planter une vingtaine d'arbres fruitiers, issus de ses pépinières, à l'arrière de la nouvelle Maison des Associations. L'emplacement est idéal : belle terre franche et égouttée, exposition favorable, protection de la haie bocagère voisine, etc.

Les bénévoles ont sélectionné des variétés fragiles (Astrakan, Georges Cave, Transparente blanche, Cox's orange, Sainte-Barbe, Pomme fraise, ...) qui sont à la peine dans le verger de sauvegarde de Greny. La création « d'antennes » est aussi une meilleure garantie pour perpétuer ces variétés anciennes.

C'est le cas des vergers scolaires, communaux et, même, ... individuels pour lesquels nous fournissons ces jeunes arbres de variétés anciennes que l'on ne trouve pas dans le commerce.

Nous en parlerons lors de notre **Assemblée générale qui se tiendra, sur le site de Greny, le samedi 12 mars à partir de 14h**. Un tout nouveau film sur le Verger Tiocan sera projeté, en avant-première, à l'issue de cette réunion à laquelle vous êtes cordialement invités.

L'association se porte bien grâce au soutien de ses partenaires (communes, CCPG, CDO1, PNR, ...) et, surtout, grâce à l'action de ses bénévoles. La Fête de la pomme, début octobre, rencontre, chaque année, un beau succès ! Vous pouvez, sans doute, en témoigner.

Vous pouvez, aussi, y contribuer, en nous apportant votre aide pour plein de petites tâches aussi utiles

qu'intéressantes : aide à l'entretien du verger, au ramassage des pommes ou des branches, à l'accueil du public, à l'organisation du loto, au reclassement d'archives, à la comptabilité, au suivi « phénologique » (floraison et maturation), à l'étiquetage, à l'inventaire des fruits, etc.

La bonne volonté (et la bonne humeur) est la plus grande qualité requise !

Merci d'avance aux Péronnais qui viendront rejoindre le Verger Tiocan... de Péron !

Le Verger va aussi réaliser, avec l'aide de la commune, la réhabilitation de la haie bocagère qui borde le verger : élagage des branches, débroussaillage, ... Les enfants des classes (école et collège de Péron) pourront apporter leur contribution à cette opération en plantant, eux-mêmes, des arbustes champêtres et mellifères pour renforcer son rôle d'abri pour toute une petite faune (oiseaux, insectes, chauves-souris) dont le rôle est bénéfique à la santé de nos arbres fruitiers. Cette opération (sensibilisation à la biodiversité et mise en valeur du bocage) s'inscrit au cœur de la politique de la CCPG en faveur des corridors biologiques : le site du Verger Tiocan se trouve au milieu d'un des corridors majeurs du Pays de Gex ; c'est tout à côté que le passage à faune au-dessus de la 2x2 voies doit être implanté !



## NUMEROS D'URGENCE

SAMU, Médecins de garde	15
GENDARMERIE	17
POMPIERS	18
APPEL D'URGENCE EUROPEEN	112
PHARMACIE DE GARDE	3237

## SANTE SUR LA COMMUNE

Orthophoniste : A. LALOT	06 12 26 09 54
Ostéopathe : E. PORTHA	04 50 59 98 06
Psychologue : B. RANDOT	04 50 41 65 37
Massothérapeute : J. SIMOND	06 23 36 45 46
Homéopathe : Dr. DEMENTHON	04 50 56 38 10

## MEDECINS A PROXIMITE

Dr. MOGENET, ST JEAN DE GONVILLE	04 50 56 44 21
Dr FLEURY, COLLONGES	04 50 48 60 22
CABINET DE MEDECINS, COLLONGES	04 50 56 71 00

## PHARMACIE A PROXIMITE

THOIRY, Place de la Mairie	04 50 41 20 31
THOIRY, Val Thoiry	04 50 20 87 57
COLLONGES, Grand Rue	04 50 59 60 17

## HOPITAUX

Centre Hospitalier Alpes-Léman	04 50 82 20 00
Centre Hospitalier d'Annecy	04 50 63 63 63
Centre Hospitalier de Saint-Julien	04 50 49 65 65
Tougin Gex	04 50 40 38 38
Cantonal à Genève	00 41 22 372 33 11
La Tour à Meyrin	00 41 22 719 61 11

## INFIRMIERES

Cabinet, COLLONGES	04 50 56 71 64
--------------------	----------------

## SECRETARIAT DE MAIRIE

Tél: 04 50 56 31 08 Fax: 04 50 56 37 46

E-mail : [accueil@mairieperon.fr](mailto:accueil@mairieperon.fr)

[www.mairie-peron.com](http://www.mairie-peron.com)

Lundi :	8h00 - 12h00 et 13h30 - 17h30
Mardi :	8h30 - 12h00 et 13h30 - 18h30
Mercredi :	8h30 - 12h00 et 13h30 - 17h30
Jeudi :	8h30 - 12h00 et 13h30 - 17h30
Vendredi :	8h30 - 12h00 et 13h30 - 17h30

## SERVICES SOCIAUX

Assistante Sociale, ST GENIS POUILLY	04 50 42 12 65
Point d'accès au Droit, GEX	04 50 41 35 86
CAF de l'AIN	0 810 25 01 10
Pôle Emploi, ST GENIS POUILLY	3949

## RELAIS POSTE INTERMARCHÉ

04 50 59 15 70

## SALLE CHAMP-FONTAINE

04 50 56 37 39

## ENFANCE ET SCOLAIRE

Ecole primaire	04 50 56 37 52
Collège	04 50 59 58 00
Centre de Loisirs	04 50 48 31 52
Halte-Garderie La Roulinotte	06 88 90 10 55

## BIBLIOTHEQUE

04 50 56 41 39

Le mardi	de 16h30 à 18h00
Le vendredi	de 15h00 à 19h30

## RESTAURANT SUR LA COMMUNE

Auberge Communale de la Fruitière	04 85 03 90 23
L'Hippocampe	04 57 28 40 16
L'Alambic	04 50 48 85 77
Pizza à emporter	04 50 59 40 71

## COLLECTE DES DECHETS

Ramassage des ordures ménagères	<b>le jeudi</b>
Gestion des poubelles	00 800 75 27 84 20
ALLO ENCOMBRANTS	04 50 20 65 86

## DECHETERIE PERON

04 50 59 14 64

Mars à octobre	
Du lundi au vendredi	8h30 à 12h00 13h30 à 18h00
Le samedi	8h30 à 18h00
Le dimanche	9h00 à 12h00
Novembre à Février	Fermeture à 17h00
Fermée les jours fériés	

# Calendrier des fêtes

## MARS 2016

Samedi 5	BIBLIOTHEQUE	THEATRE ENFANT	CF
Mercredi 9	COMITE DES FETES	CINEMA	CF
Samedi 12	CHASSE	LOTO	CF
Vendredi 18	PAROISSE	BOL DE RIZ	CF
Dimanche 20	SOU DES ECOLES	LOTO	CF
Vendredi 25	BELOTE GESSIENNE	MASTER	CF

## AVRIL 2016

Samedi 9	VERGER TIOCAN	LOTO	CF
Mercredi 13	COMITE DES FETES	CINEMA	CF
Samedi 30	MUSIQUE	CONCERT	CF
Samedi 30	AMICALE DE GRENY	INAUGURATION	GRENY

## MAI 2016

Samedi 7	BOULES	CONCOURS+REPAS	CF
Mercredi 11	COMITE DES FETES	CINEMA	CF
Samedi 14	ASSOCIATIONS COMMUNALES	FOIRE DE PRINTEMPS	CF
Dimanche 15	ASSOCIATIONS COMMUNALES	FOIRE DE PRINTEMPS	CF
Samedi 28	SOU DES ECOLES	REPAS DANSANT	CF

## JUIN 2016

Mercredi 1	DONS DU SANG	COLLECTE	MdA
Dimanche 5	CHASSE	CONCOURS DE PECHE	ETANG DE CORNELLY
Mercredi 8	COMITE DES FETES	CINEMA	CF
Samedi 11	ASSOCIATIONS COMMUNALES	FORUM	MdA
Samedi 18	COMITE DES FETES	FETES DE LA MUSIQUE	CF et STADE DE FOOT
Dimanche 19	AMICALE DE GRENY	VIDE GRENIER	GRENY
Samedi 25	SOU DES ECOLES	KERMESSE	CF

Toutes les dates des manifestations sont à retrouver sur le site de la commune : <http://www.mairie-peron.com>

### MÉDIBUS

Lundi	11 avril	10h30-12h30	Place Perdtemps (DIVONNE)
Lundi	11 avril	14h30-16h30	Avenue de la Poste (GEX)
Vendredi	13 mai	10h30-12h30	Parking de la Salle Boby Lapointe (St GENIS)
Vendredi	13 mai	14h30-16h30	Parking Calas (FERNEY)
Vendredi	03 juin	10h30-12h30	Place St Antoine (PERON)

### AVIS A TOUS NOS CORRESPONDANTS ET ASSOCIATIONS

Pour le numéro 78 du Petit Péronnais nous vous demandons de nous faire parvenir vos articles avant le 15 Mai 2016.

La Rédaction

# Le Reculet–Crêt de la Neige, objet d'un colloque scientifique et d'animations sur le territoire

Les 10 et 11 mars prochains, un colloque scientifique d'envergure internationale se tiendra dans les locaux de la Communauté de communes, à Gex, avec d'éminents spécialistes venus de la France entière et de l'étranger. Les changements climatiques et leurs influences sur les écosystèmes seront au coeur de ces rencontres. Des actions de sensibilisation, destinées à la population, seront ensuite organisées sur le territoire.

## La CCPG gestionnaire de la Réserve Naturelle Nationale

La Communauté de communes du Pays de Gex (CCPG) a repris la gestion de la Réserve Naturelle Nationale de la Haute-Chaîne du Jura depuis 2003. Pour les élus gessiens, cette prise de compétence en faveur de la Réserve Naturelle Nationale était essentielle afin de maîtriser la pression foncière engendrée par la proximité de l'agglomération franco-genevoise.

La Communauté de communes du Pays de Gex affirme donc sa volonté d'assumer les missions des Réserves Naturelles Nationales : « **gérer, protéger et informer** ».

## L'origine de l'étude Reculet-Crêt de la Neige

Suite à l'actualisation d'une carte de végétation de la zone Reculet-Crêt de la Neige sur la Haute Chaîne du Jura, la Réserve Naturelle Nationale et son conseil scientifique ont décidé de lancer une étude pour apprécier les changements intervenus dans les écosystèmes d'altitude durant les 40 dernières années. Plusieurs compétences différentes et complémentaires se sont donc mobilisées pour tenter de trouver des explications à ces évolutions.

## Une collaboration transfrontalière

Ce colloque, point final de l'étude, est le fruit d'un partenariat entre la Réserve Naturelle Nationale de la Haute Chaîne du Jura, l'université Joseph Fourier de Grenoble et son Laboratoire d'Ecologie Alpine (LECA), ainsi que la Haute Ecole du Paysage, d'Ingénierie et d'Architecture (HEPIA) de Genève.

## Plusieurs axes de recherche concernés par cette étude

- **La végétation** (historique, évolution, mutation des écosystèmes, le pin à crochets sur les crêtes de la Haute Chaîne)
- **Le pastoralisme** (historique et situation du pastoralisme)
- **La faune sauvage** (comportements et régimes alimentaires du sanglier et du chamois)
- **La flore** (évolution, suivi et conservation des espèces menacées).

## Des actions de sensibilisation et d'information à destination du public

A la suite de ce colloque, ouvert spécialement aux scientifiques, des actions de sensibilisation et d'information (conférences, ateliers, exposition itinérante) seront organisées à destination du grand public et des jeunes générations en particulier.

## Conférences :

*Samedi 12 mars 2016, à 17 h 30, à Gex (salle du conseil de la CCPG)*

*Vendredi 18 mars 2016, à 20 heures à Thoiry (salle des fêtes)*

Interventions simplifiées des présentations du colloque scientifique, par Jacques Bordon, président du conseil scientifique de la Réserve Naturelle Nationale du Haut Jura et Alexandre Malgouverné, historien.

## Ateliers et animations :

*Samedi 12 mars, dimanche 13 mars, mercredi 16 mars 2016 à Gex (locaux de la CCPG)*

*Samedi 19 mars, dimanche 20 mars, mercredi 23 mars 2016 à Thoiry (salle des fêtes)*

Présentation ludique des études de terrains menées : capture de sangliers, télémétrie, alimentation des chamois, paysages, station météo...

Ces ateliers et animations seront à destination du grand public les samedis, dimanches et mercredis après-midi. Pour les autres jours de la semaine (lundi, mardi, mercredi matin, jeudi et vendredi), ces ateliers seront organisés pour les scolaires et uniquement sur réservations.

## Exposition itinérante de présentation de l'étude



Le 2 décembre restera gravé dans la mémoire des bénévoles, des donneurs, du personnel médical et de tous les péronnais qui ont réagi d'une façon exceptionnelle face aux événements du 13 novembre et au changement de salle.

En effet, c'était prévu depuis un certain temps, la salle Champ-Fontaine serait remplacée par la MDA, grâce à la coopération des Elus et du Comité des Fêtes.

Le Président craignait que ce changement entraîne une diminution de la collecte. C'était sans compter sur la générosité et la sensibilisation des fidèles donneurs.

Le personnel médical apprécie énormément cette moyenne régulière de 70 à 80 donneurs pour ce modeste village. Ils étaient 93 à tendre leur bras. Du jamais vu qui rassurait bénévoles et l'Etablissement Français du Sang. Tous, remercient les responsables de ces nouvelles installations par la qualité des emplacements : Parking d'accueil, salle de prélèvement avec ses grandes baies face aux montagnes et qualité de la collation également modifiée grâce à Louise, Jean-Paul et toute la dynamique équipe locale ainsi que les responsables du Comité.

Une très belle collecte s'est déroulée le 10 février, malgré les épidémies et une météo désastreuse.

Bravo et merci à tous...Vous sauvez des vies !!!

Jacques Pichon

